

BIO EVALUATION FAUNE – FLORE – MILIEUX NATURELS ÉTUDE PRELIMINAIRE

Pour le projet de construction de logement à Chevannes (91)



Novembre 2024

PRÉSENTATION DU DOSSIER

ÉTUDE REALISEE A LA DEMANDE DE

Les Nouveaux Constructeurs

50 route de la Reine

92100 BOULLOGNE-BILLANCOURT



Étude suivie par Madame Alia DAHER

ÉTUDE REALISEE PAR

Le CERE

40 rue d'Epargnemailles

02100 SAINT-QUENTIN

Tel : 03 23 67 28 45



Étude suivie par Monsieur Alexandre PETER

Auteurs de l'étude

Alexandre PETER

Visite de terrain
Analyse faunistique
Rédaction
Cartographie
Etude bibliographique

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU DOSSIER	2
SOMMAIRE	1
INTRODUCTION.....	3
I. METHODOLOGIE.....	4
II. CONTEXTE ECOLOGIQUE.....	5
II.1 – RAPPEL DES DÉFINITIONS	5
II.2 – ESPACES REMARQUABLES	6
II. 2.1 - Espaces remarquables (hors Natura 2000)	6
II. 1.2- Espaces Natura 2000	9
II.1.3 – Zones protégées situées à proximité du périmètre rapproché du projet	10
II.1.4 – Espaces remarquables non réglementaires	11
II.1.5 – Conclusion quant aux espaces remarquables	13
II.2 – LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	14
II.2.1 - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Egalité des territoires de la Région Hauts-de-France (SRADETT).....	14
II.2.3 – SCHEMA DE COHERENCE ECOLOGIQUE D'ILE-DE-FRANCE (SRCE)	16
II.2.4 – SDAGE	18
III - MÉTHODES ET RÉSULTATS DES INVENTAIRES	20
III.1 – HABITATS NATURELS ET FLORE.....	20
III.1.1 - METHODE D'INVENTAIRE	20
III.1.2 – DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES.....	20
III.1.3 - RESULTATS DE L'INVENTAIRE.....	23
III.3 – L'AVIFAUNE	24
III.3.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	24
III.3.2 - METHODE D'INVENTAIRE	27
III.3.3 – RESULTATS DE L'INVENTAIRE.....	27
III.3.4 – ÉVALUATION DES ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX DES OISEAUX.....	29
III.4 – LES AMPHIBIENS ET REPTILES	29
III.4.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	29
III.4.2 – METHODE D'INVENTAIRE	30
III.4.3 – RESULTATS D'INVENTAIRE	30
III.4.3 – METHODE D'INVENTAIRE	31
III. 5 – LES CHIROPTERES	31
III.5.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	31
III.5.2 – METHODE D'INVENTAIRE	32
III.5.3 – RESULTATS D'INVENTAIRE	33
III.5.4 – ÉVALUATION DES ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX DES CHIROPTERES	33
III. 6 – LES MAMMIFERES TERRESTRES	33
III.6.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	33
III.6.2 – METHODE D'INVENTAIRE	34
III.6.3 – RESULTATS DE L'INVENTAIRE.....	34
III.6.4 – ÉVALUATION DES ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX DES MAMMIFERES	34
III. 7 – LES INSECTES	34
III.7.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES	34
III.7.2 – METHODE D'INVENTAIRE	38
III.7.3 – RESULTATS DE L'INVENTAIRE.....	39
III.7.4 – ÉVALUATION DES ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX DES INSECTES	40
IV. ENJEUX ECOLOGIQUES POTENTIELS.....	41
CONCLUSION.....	43
ANNEXES.....	44
ANNEXE 1 : RELEVÉ DE LA FAUNE.....	44

OISEAUX MIGRATION POSTNUPTIALE.....	44
REPTILES.....	44
INSECTES.....	45

Tableau 1 : Espaces naturels remarquables à proximité de la zone d'étude (en bleu les espaces naturels les plus proches, à moins de 2 km).....	6
Tableau 2 : Zones Natura 2000 situées sur et à proximité du périmètre d'étude (en bleu les espaces naturels les plus proches, moins de 2 km).....	9
Tableau 3: Date et météo des prospections de terrain	20
Tableau 4: Oiseaux indiqués dans les espaces naturels remarquables les plus proches (INPN) (*espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux)	24
Tableau 5: Oiseaux indiqués dans les ZPS les plus proches (INPN) (*espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux).....	25
Tableau 6: Liste des espèces d'oiseaux selon l'INPN (*espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux) 26	
Tableau 7: Oiseaux indiqués dans la base de données en ligne de Faune Ile-de-France (*espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive oiseaux)	26
Tableau 8 : Liste des oiseaux observés en période de migration postnuptiale sur le périmètre rapproché et ses abords.....	28
Tableau 9: Amphibiens et reptiles indiqués dans les espaces remarquables les plus proches (INPN)	29
Tableau 10: Amphibiens et reptiles indiqués dans les Zones Natura 2000 les plus proches (INPN)	29
Tableau 11: Amphibiens et reptiles inventoriés sur la commune de Chevannes (Données de moins de 10 ans)	30
Tableau 12: Amphibiens et reptiles indiqués dans la base de données de Faune Ile-de-France (Données de moins de 10 ans).....	30
Tableau 13: Localisation des reptiles protégés sur le périmètre d'étude	31
Tableau 14: Chiroptères indiqués dans les espaces remarquables les plus proches	32
Tableau 15: Chiroptères indiqués dans les zones Natura 2000 les plus proches.....	32
Tableau 16: Mammifères terrestres indiqués dans les espaces remarquables proches	33
Tableau 17: Liste des espèces de mammifères terrestres selon l'INPN (Données de moins de 10 ans)	34
Tableau 18: Mammifères terrestres indiqués dans la base de données de Picardie Nature.....	34
Tableau 19: Mammifères terrestres indiqués dans les espaces remarquables proches	35
Tableau 20: Liste des espèces d'invertébrés selon l'INPN (Données de moins de 10 ans)	35
Tableau 21: Insectes indiqués dans la base de données de Faune Ile-de-France	38

INTRODUCTION

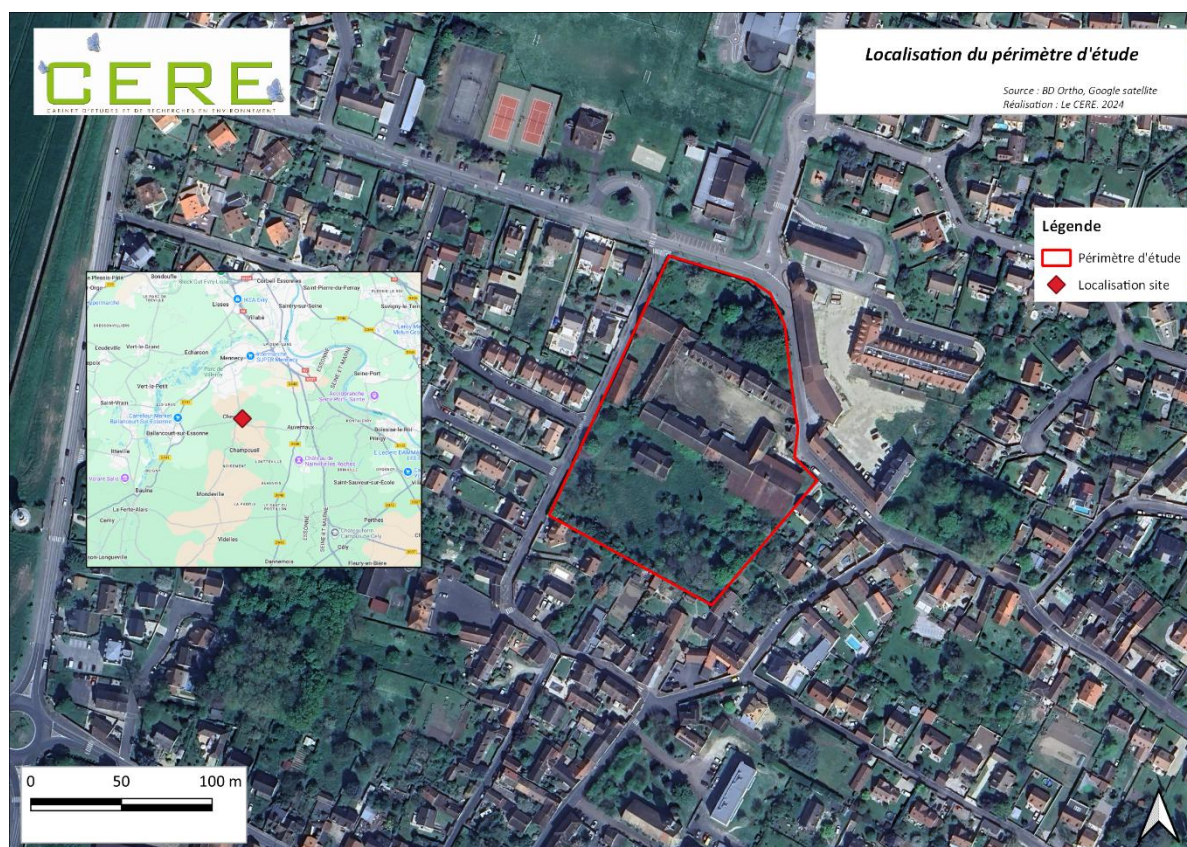
Dans le cadre du projet de construction de 67 logements dans une ancienne ferme de la commune de Chevannes dans le département de l'Essonne (91), les études en amont requièrent la nécessité d'une étude préliminaire relative à la faune.

L'objectif de l'étude est d'évaluer les enjeux écologiques potentiels des secteurs concernés par le projet d'aménagement.

La mission consiste à l'analyse de l'état actuel des écosystèmes concernés afin d'identifier leurs potentialités en termes de richesse écologique. Pour ce faire, le travail, mené sur une parcelle d'une superficie totale d'environ 1,70 ha, s'est basé sur les données bibliographiques disponibles couplées à une visite de terrain.

Les résultats de ce travail font l'objet de cette présente étude.

Carte 1 : Localisation de la parcelle d'étude



I. METHODOLOGIE

Le diagnostic écologique établi s'appuie sur quatre points :

- **Les données relatives aux espaces remarquables** localisées au sein et à proximité du périmètre rapproché du projet : ces données, disponibles sur le site de la DRIEAT Ile-de-France, donnent une première approche des enjeux potentiels de la zone d'étude. Elles permettent notamment de mettre en exergue certaines zones susceptibles d'accueillir des espèces protégées et/ou remarquables.
- **Les données bibliographiques** relatives au périmètre rapproché du projet : cette partie s'appuie sur une synthèse des données bibliographiques existantes ; cette dernière a pour objet de recenser les espèces légalement protégées et les habitats d'intérêt communautaire sur et à proximité du projet. Une recherche de données bibliographiques a donc été menée auprès du site internet de la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des transports (DRIEAT) d'Ile-de-France.
- **Une visite de terrain** a été réalisée le 04 octobre 2024 afin d'estimer les enjeux écologiques potentiels du site d'un point de vue faunistique et floristique.
- Une **photo-interprétation à l'aide d'une ortho-photographie aérienne**. L'objet de cette démarche est d'identifier la nature et les caractéristiques générales du site ainsi que les grands types d'habitats présents.

De ces deux derniers points découlent un plan d'occupation des sols détaillé, qui servira de base à la hiérarchisation des enjeux.

II. CONTEXTE ECOLOGIQUE

II.1 – RAPPEL DES DÉFINITIONS

ZNIEFF (ZONE NATURELLE D'INTERET ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE)

Secteur du territoire particulièrement intéressant sur le plan écologique, participant au maintien des grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares, caractéristiques du patrimoine naturel régional. On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type 1, d'une superficie généralement limitée, définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional ;
- Les ZNIEFF de type 2, qui sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Ces zones peuvent inclure une ou plusieurs ZNIEFF de type 1.

À noter que cette appellation ne confère aucune protection réglementaire à la zone concernée, mais peut tout de même constituer un instrument d'appréciation et de sensibilisation face aux décisions publiques ou privées suivant les dispositions législatives.

ZICO (ZONE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE POUR LES OISEAUX)

Sites d'intérêt majeur qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages jugés d'importance européenne.

RESEAU NATURA 2000 – ZPS & ZSC

Réseau écologique européen cohérent formé par les Zones de Protection Spéciale (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC (ou SIC avant désignation finale)) classées respectivement au titre de la Directive « Oiseaux » et de la Directive « Habitats/Faune/Flore ». L'objectif est de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union européenne. Dans ce réseau, les États membres s'engagent à maintenir dans un état de conservation favorable les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

PARC NATUREL REGIONAL (PNR)

Territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de ce patrimoine. Il s'appuie sur l'affirmation d'une identité forte. Il représente une entité naturelle et paysagère remarquable et ses limites peuvent être sur plusieurs cantons, départements ou régions.

RESERVE NATURELLE NATIONALE (RNN)

Espace naturel, d'une superficie généralement réduite, protégeant un patrimoine naturel remarquable par une réglementation adaptée tenant aussi compte du contexte local. C'est également un instrument réservé à des enjeux patrimoniaux forts au niveau régional, national ou international.

RESERVE NATURELLE REGIONALE (RNR)

Espace naturel, d'une superficie généralement réduite, protégeant un patrimoine naturel remarquable par une réglementation adaptée tenant aussi compte du contexte local. La RNR possède des enjeux patrimoniaux importants, tant à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

APB (ou APPB)

L'arrêté préfectoral de protection de biotope a pour objectif la préservation des milieux naturels nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie des espèces animales ou végétales protégées par la loi. Pris par le préfet de Département, cet arrêté établit les mesures d'interdiction ou de réglementation des activités pouvant porter atteinte au milieu.

II.2 – ESPACES REMARQUABLES

II. 2.1 - Espaces remarquables (hors Natura 2000)

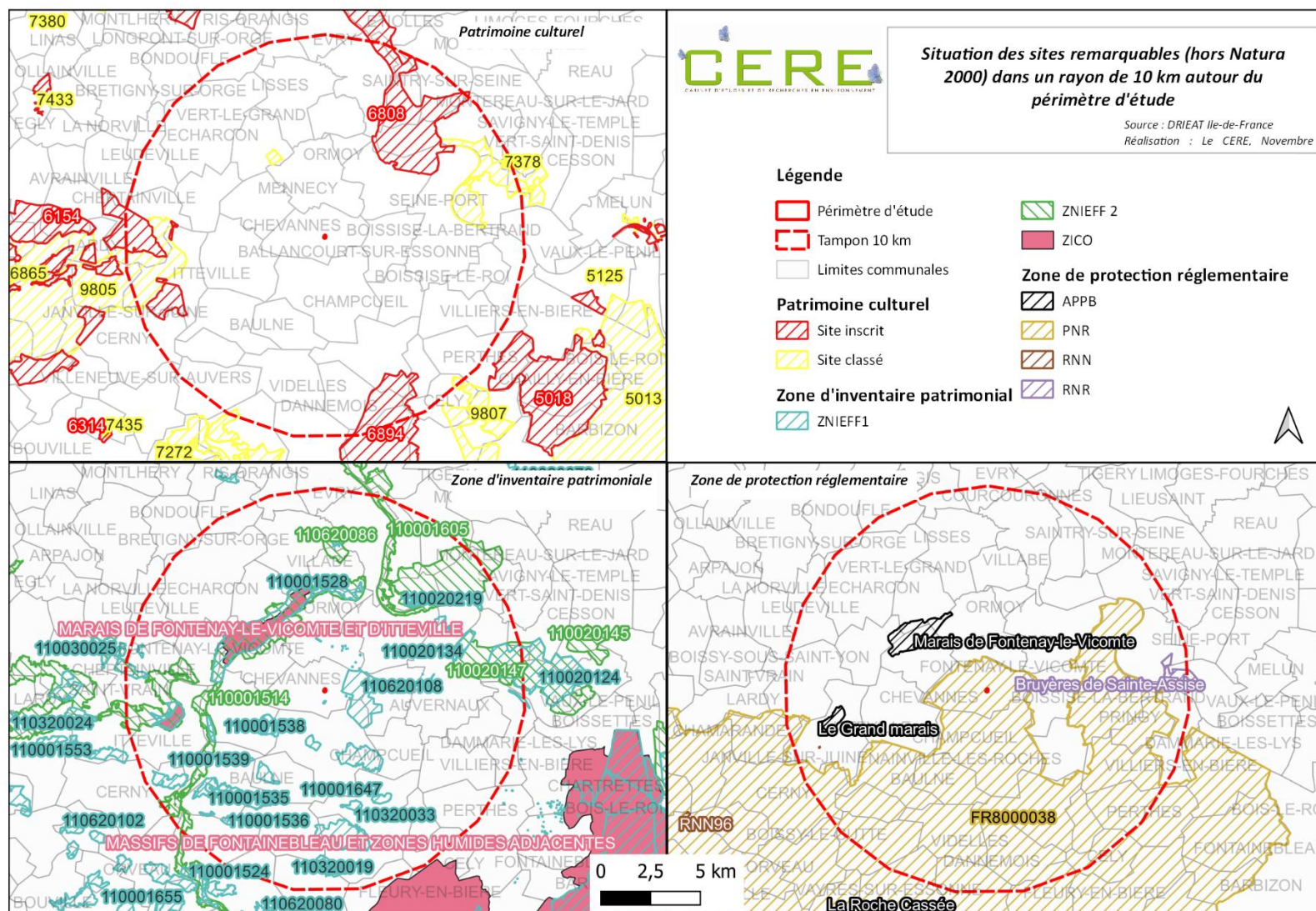
Le périmètre étudié se situe à moins de 10 km de 2 Arrêtés de Protection de Biotope (APB), d'un Parc Naturel Régional (PNR) incluant le périmètre d'étude, d'une Réserve Naturelle Nationale (RNN) et d'une Réserve Naturelle Régionale (RNR). Au total 37 ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type I et de type II ont été inventoriées dans un rayon de 10 km autour du périmètre d'étude. 2 Zone d'Intérêt Communautaire pour les Oiseaux (ZICO) sont présentes à moins de 10 km du projet et aucune zone Ramsar n'est retrouvée à moins de 10 km. 6 sites classés et 3 sites inscrits sont présents à moins de 10 km du projet.

Tableau 1 : Espaces naturels remarquables à proximité de la zone d'étude (en bleu les espaces naturels les plus proches, à moins de 2 km)

Type	Identifiant	Nom	Surface (ha)	Distance (km)
Zones réglementaires				
APB	FR3800417	Marais de Fontenay-le-Vicomte	296,3	3,75
	FR3800001	Le Grand marais	75	7,07
PNR	FR8000038	Gâtinais français	75628	Inclus
RNN	RNN96	Sites Géologiques Du Département De L'Essonne	27,37	8,65
RNR	327489	Bruyères de Sainte-Assise	89,48	8,69
Zones d'inventaires				
ZNIEFF I	110620106	Réseau des mares et mouillères de Chevannes	1,62	0,44
	110620114	Bois Des Folies Et Bois Des Montils A Chevannes	362,29	0,82
	110620105	Réseau des mares et mouillères de Mennecy et Le Coudray-Montceaux	2,58	1,71
	110001645	Carrière De Noisement	29,12	2,23
	110001538	Carrières A Ballancourt	111,66	2,80
	110001646	Boisement Sur Grès A Beauvais	188,60	2,81
	110001527	Zone Humide D'Echarcon, Du Bouchet A Mennecy	594,64	3,74
	110001528	Zone Humide Du Petit Mennecy A Moulin Galant	87,71	4,58
	110001649	Les Roches Aux Dames	54,61	4,70
	110620108	Mares et mouillères de Saint-Fargeau-Ponthierry - La mare aux loups	0,52	4,82
	110001539	Carrière De La Butte Pelée	5,16	4,87
	110320033	Les Réages Tortus	29,78	5,61
	110001647	Buttes Sableuses Du Tertre Blanc Et Du Tertre Noir	33,95	5,74
	110320031	Marais De Saint-Blaise	22,76	5,81
	110020219	Coteau De Seine À Nandy Et Morsang	99,05	5,86
	110001651	Le Puy Sauvage	114,73	5,87
	110620108	Mares et mouillères de Saint-Fargeau-Ponthierry - Bois de la Guiche	59,96	5,95
	110320022	La Louvetiere	258,62	6,38
	110020134	Sablières, Friches Et Pelouses De L'Ormeteau	68,26	6,54

	11000153 5	Platières Et Carrières De La Justice	64,26	6,91
	11000154 1	Le Grand Marais D'Itteville	78,31	7,07
	11062008 5	Zone Humide Du Cirque De L'Essonne	32,30	7,10
	11003002 6	Foret Régionale De Saint-Vrain Et Boisements Associes	32,60	7,36
	11000153 6	Pelouses Des Vieilles Vignes Et De Guette-Lièvre	21,61	7,85
	11032002 7	Platières Du Bois D'Ardenay	87,55	8,00
	11032001 9	Bois De Montmoyen	90,71	8,15
	11002012 4	Landes De Ste-Assise Et Bois De Boissise La Bertrand	834,31	8,23
	11000153 1	Pelouses Du Fourneau	7,43	8,39
	11003002 5	Bois De Bateau, Bois Des Gas Et Prairies Associées	193,30	8,82
	11002002 2	Prairie Malecot	13,26	9,16
	11003002 7	Bois De Feularde Et Prairies Associées	7,21	9,21
ZNIEFF II	11000151 4	Vallée De L'Essonne De Buthiers A La Seine	5106,30	3,08
	11000160 5	Vallée De Seine De Saint-Fargeau A Villeneuve-Saint-Georges	1604,63	4,96
	11002014 6	Forêt De Rougeau	1077,66	5,64
	11000154 0	Vallée De La Juine D'Etampes A Saint-Vrain	2757,04	6,25
	11062008 6	Coteaux Et Zones Agricoles Du Cirque De L'Essonne	147,13	6,32
	11002014 7	Bois Et Landes Entre Seine-Port Et Melun	1344,74	6,54
ZICO		Marais De Fontenay-Le-Vicomte Et D'Itteville	521,31	3,74
		Massifs De Fontainebleau Et Zones Humides Adjacentes	36304,07	9,99
Patrimoine culturel				
Site inscrit	SI6808	Rives de la Seine (et rectificatif)	3457,2	4,68
	SI6154	Vallée de la Juine	4190,71	7,32
	SI6894	Vallée de l'École	1479,88	7,39
Site classé	SC6810	Parc du château	32,37	4,32
	SC7378	Boucles de la Seine et vallon du ru de Balory	778,62	6,47
	SC9805	Vallée de la Juine et ses abords	4902,54	6,95
	SC7015	Propriété des Îles	10,95	7,34
	SC9807	Le Rû de Rebais	657,84	9,44
	SC7272	Moyenne vallée de l'Essonne	4344,94	9,56

Carte 2 : Localisation des espaces remarquables (hors Natura 2000) dans un rayon de 10 km autour de la zone d'étude



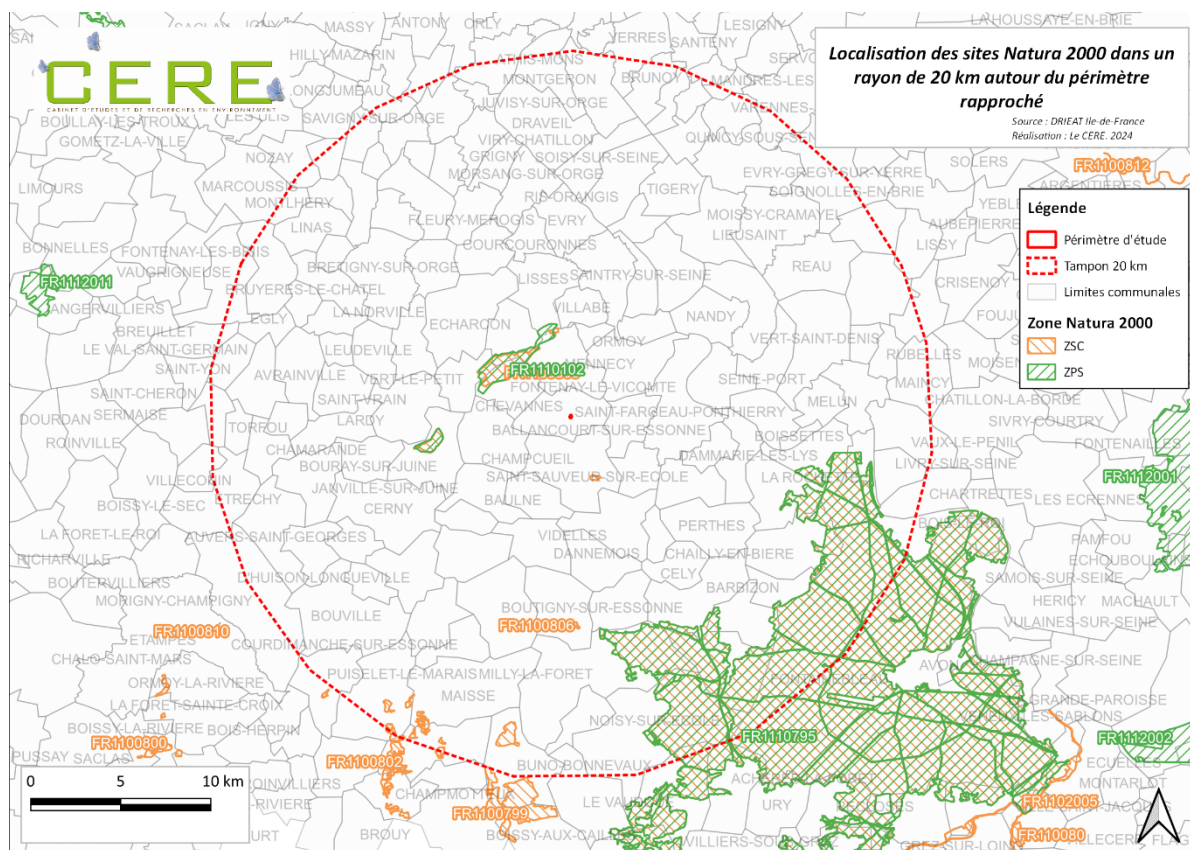
II. 1.2- Espaces Natura 2000

7 zones Natura 2000 se situent dans un rayon de 20 km autour du périmètre d'étude. Ces zones Natura 2000 sont décrites dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Zones Natura 2000 situées sur et à proximité du périmètre d'étude (en bleu les espaces naturels les plus proches, moins de 2 km)

Type	Identifiant	Nom	Surface (ha)	Distance (km)
ZSC	FR1100806	Buttes gréseuses de l'Essonne	24,58	3,31
	FR1100805	Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne	396,88	3,74
	FR1100795	Massif de Fontainebleau	28085,08	11,70
	FR1100799	Haute vallée de l'Essonne	971,90	17,04
	FR1100802	Pelouses calcaires du Gâtinais	310,22	17,52
ZPS	FR1110102	Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte	522,92	3,82
	FR1110795	Massif de Fontainebleau	28076,86	11,70

Carte 3 : Localisation des sites Natura 2000 dans un rayon de 20 km autour de la zone d'étude



II.1.3 – Zones protégées situées à proximité du périmètre rapproché du projet

II.1.3.1 – Zones Natura 2000

7 zones Natura 2000 sont connues dans un rayon de 20 km autour du périmètre d'étude.

L'avifaune

Le site le plus proche est la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) n° FR1100806, nommée « Butte gréseuses de l'Essonne », située à 3,31 km du périmètre rapproché. D'après l'INPN, le site est constitué de dalles de grès ayant conduit à la formation de platière constituant des milieux particulièrement originaux en Ile-de-France, avec des formations végétales pionnières xérophiles à hygrophiles. On y note la présence d'espèces comme la Viscaire commune, l'Orpin velu ou la Renoncule à fleurs nodales.

La zone d'étude ne possède pas d'habitats en commun avec la ZPS. Le site étant réputé pour ses milieux xériques et hygrophiles, des échanges semblent peu probables entre ce site et la zone d'étude.

Une autre ZSC se situe à 7,74 km de la zone d'étude, il s'agit de la ZSC n° FR1100805 nommée "Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne". D'après l'INPN, ce site est constitué d'un marais tourbeux alcalin de fond de vallée, une formation rare et menacée en Ile-de-France. On y retrouve une flore protégée telle que la Fougère des marais, la Renoncule langue et le Thyssélin des marais. Le site est également indiqué comme abritant la plus grande population de Blongios nain de la région.

La zone est remarquable en raison de la présence de ses milieux humides rares en région. De tels milieux sont absents sur le site d'étude, des échanges semblent peu probables entre ce site et la zone d'étude.

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) n°FR1110102, nommée « Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte » est située à 3,82 km du site d'étude. D'après l'INPN, ce site est composé d'une mosaïque de milieux, avec des eaux douces, des marais et des forêts mixtes. La zone comporte plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire liés aux milieux humides tels que les marais calcaires à *Cladium mariscus* ou les mégaphorbiaies eutrophes. Le site abrite également une avifaune remarquable, principalement liée aux milieux humides, et héberge également un couple nicheur de Balbuzard pêcheur.

La zone est remarquable en raison de la présence de ses milieux humides rares en région. De tels milieux sont absents sur le site d'étude, des échanges semblent peu probables entre ce site et la zone d'étude.

Le site du « Massif de Fontainebleau », désigné en tant que ZPS sous le n°FR1110795 et en tant que ZSC sous le n°FR1100795, est situé à 11,70 km du site d'étude. D'après l'INPN, cette zone comporte une grande variété de milieux et en conséquence une remarquable biodiversité animale et végétale. On y retrouve la faune d'arthropodes la plus riche d'Europe et plus de 60 espèces végétales protégées.

Etant donné la grande diversité de milieux présents sur ce site, des échanges sont susceptibles d'exister avec la zone d'étude. Cependant étant donné la distance entre les sites, ces échanges ne sauraient concerner que l'avifaune à grande capacité de déplacement.

La ZSC n°FR1100799, nommée « Haute vallée de l'Essonne », est située à 17,04 km du site d'étude. D'après l'INPN le site abrite une grande variété de milieux, notamment des milieux secs comme les pelouses calcaires et sablo-calcaires, ainsi que des milieux humides en fond de vallée avec des marais et tourbières.

Etant donné la diversité de milieux présents sur ce site, des échanges sont susceptibles d'exister avec la zone d'étude. Cependant étant donné la distance entre les sites, ces échanges ne sauraient concerner que l'avifaune à grande capacité de déplacement.

La ZSC n°FR1100802, nommée « Pelouse calcaires du Gâtinais », est située à 17,52 km du site d'étude. D'après l'INPN ce site présente des pelouses calcaires et sablo-calcaires remarquables. Ces milieux secs abritent des espèces végétales en limite d'aire de répartition, protégées au niveau régional telles que le Carthame très doux ou l'Hornungie des rochers.

La zone est remarquable en raison de la présence de milieux xérophiles remarquables. De tels milieux ne sont pas présents sur le site d'étude, des échanges entre la zone et le site d'étude semblent peu probables.

L'entomofaune, petite faune et flore

En ce qui concerne l'entomofaune, la petite faune et la flore à faible rayon d'action, il n'y a aucune zone protégée à moins de 2km du site d'étude.

Les connexions et échanges de populations pour la flore, l'entomofaune et la petite faune à faible rayon d'action semblent peu probables avec les zones protégées situées à plus de 2 km.

I.1.3.2 – Autres zones réglementaires

Deux Arrêté de Protection de Biotope (APB) sont présents à moins de 10 km du site du projet. L'APB FR3800417 nommé « Marais de Fontenay-le-Vicomte », situé à 3,75 km, et l'APB FR3800001 nommé « Le Grand marais », situé à 7,07 km, voient leur création motivée par la présence d'espèce de l'avifaune et de la flore liées aux milieux humides telles que le Butoir blongios ou la Fougère des marais.

Ces espaces sont liés à des espèces des milieux humides, absents du site d'étude. Des échanges sont donc peu envisageables entre le site et la zone d'étude.

La zone d'étude est incluse au sein du Parc Naturel Régional (PNR) n° FR8000038 du « Gâtinais français ». Ce parc présente des paysages contrastés : bois et forêts, terres agricoles mais aussi des milieux humides avec trois rivières et, en conséquence, présentera également une biodiversité importante

Le site d'étude est compris au sein du PNR, des échanges avec la zone sont possibles, en particulier pour les espèces les plus ubiquistes.

La Réserve Naturelle Nationale (RNN) n°RNN96 nommée « Sites géologiques du Département de l'Essonne » est située à 8,65 km du projet. Ce site doit son caractère remarquable à son patrimoine géologique exceptionnel. On y retrouve également une mosaïque d'habitats abritant une faune et une flore remarquable telle que la Chevêche d'Athéna ou l'Alisier de Fontainebleau.

Etant donné la diversité de milieux présents sur ce site, des échanges sont susceptibles d'exister avec la zone d'étude. Cependant étant donné la distance entre les sites, ces échanges ne sauraient concerner que l'avifaune à grande capacité de déplacement.

La Réserve Naturelle Régionale n°327489 nommée « Bruyères de Sainte-Assise » est située à 8,69 km du projet. Ce site se compose d'habitats diversifiés avec notamment des forêts de sols acides, des landes humides et des végétations pionnières de pelouses à annuelles. Le site présente une biodiversité importante avec une flore protégée comprenant des espèces comme la Bruyère à balais, la Lobélie brûlante ou le Saule rampant. La diversité faunistique du site n'est pas en reste avec une entomofaune, une herpétofaune et une avifaune remarquable.

Etant donné la diversité de milieux présents sur ce site, des échanges sont susceptibles d'exister avec la zone d'étude. Cependant étant donné la distance entre les sites, ces échanges ne sauraient concerner que l'avifaune à grande capacité de déplacement.

II.1.4 – Espaces remarquables non réglementaires

ZNIEFF

37 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) se trouvent à moins de 10 km du périmètre rapproché du projet.

La plus proche est la ZNIEFF de type I n° 110620106 nommée « Réseau des mares et mouillères de Chevannes », située à 0,44 km du site d'étude. D'après l'INPN, l'intérêt de cette ZNIEFF repose sur ses milieux humides et la flore et la faune qui y sont liées. On y retrouve l'Etoile d'eau ou encore le Crapaud calamite.

Le site ne présente pas de milieux humide. Les probabilités d'échanges avec la ZNIEFF sont peu probables.

La ZNIEFF de type I n° 110620114, nommée « Bois des Folies et Bois des Montils à Chevannes » se situe à 0,82 km du périmètre rapproché. D'après l'INPN, cette ZNIEFF est composée de multiples ensembles boisés, certains contenant des mares forestières. La zone contient également des zones de mouillères. Une autre partie du site comporte des prairies sèches ainsi que des prairies humides. Au niveau de la flore, particulièrement aux abords des zones humides, on a la présence de plante semi-aquatiques pionnières telles que l'Etoile d'eau ainsi que le Scirpe couché. Concernant la faune les prairies hébergent le Tétrix des carrières ainsi que le Tétrix ceperoi et les friches accueillent au moins trois couples de Pie-grièche écorcheurs ainsi qu'une forte densité de passereaux des milieux ouverts tels que le Bruant jaune.

Le site d'étude ne comporte pas de zones humides, les probabilités d'échanges semblent peu probables concernant ces milieux. Des échanges seraient cependant envisageables concernant les passereaux des milieux ouverts, d'autant plus étant donné la proximité de la ZNIEFF.

La ZNIEFF de type I n° 110620105 nommée « Réseau des mares et mouillères de Mennecy et Le Coudray-Montceaux », se situe à 1,71 km du site d'étude. D'après l'INPN, l'intérêt de cette ZNIEFF repose sur ses milieux humides et la flore et la faune qui y sont liées. On y retrouve l'Etoile d'eau ou encore la Grenouille agile.

Le site ne présente pas de milieux humides. Les probabilités d'échanges avec la ZNIEFF sont peu probables.

La ZNIEFF de type I n° 110001645 nommée « Carrière de Noisement », se situe à 2,23 km du site d'étude. D'après l'INPN, cette ZNIEFF correspond à une carrière et présente des formations végétales particulières et remarquables en Ile-de-France. Le cœur de la carrière comprend une végétation des sables siliceux dominée par l'Hélianthème taché. Ailleurs, de petites pelouses xériques accueillent la Phléole de Boehmer et l'Alysson calicinal.

Le site ne présente pas de tel milieux. Les probabilités d'échanges avec la ZNIEFF sont peu probables et ne sauraient concerner que l'avifaune des milieux ubiquistes.

La ZNIEFF de type I n° 110001538, nommée « Carrières à Ballancourt » se situe à 2,8 km du périmètre rapproché. D'après l'INPN, l'intérêt de cette ZNIEFF repose sur sa végétation de rebords de corniche avec la présence d'Orpin hérissé, de Renoncule cerfeuil ainsi que la Moenchie sur des pelouses pionnières humides. Au niveau avifaunistiques les carrières abritent un noyau de population de Guêpier d'Europe.

Les milieux abritant les espèces remarquables ne se retrouvent pas sur le site d'étude, des échanges semblent peu probables.

Le périmètre d'étude est à 2,81 km de la ZNIEFF de type I n° 110001646 nommée « Boisement sur grès à Beauvais ». L'intérêt de cette ZNIEFF repose principalement sur ses platières gréseuses temporairement humides, avec deux espèces de la flore très rares et protégées : le Bulliarde de Vaillant et l'Orpin velu.

Les milieux d'intérêt de la zone ne sont pas présents sur le site d'étude, les échanges avec cette ZNIEFF semblent peu probables.

Le périmètre d'étude est à 3,08 km de la ZNIEFF de type II n° 110001514 nommée « Vallée de l'Essonne de Buthiers à la Seine ». L'intérêt de cette ZNIEFF repose principalement sur sa richesse en milieux humides et la flore et l'avifaune liée. On y retrouve pour la flore l'Œnanthe de Lachenal et le Peucedan des marais et pour l'avifaune le Blongios nain et la Rousserolle turdoïde.

Le site ne présente pas de milieux humides, les échanges avec cette ZNIEFF semblent peu probables.

Le périmètre d'étude est à 3,74 km de la ZNIEFF de type I n° 110001527 nommée « Zone humide d'Echarcon, du Bouchet à Mennecy ». L'intérêt de cette ZNIEFF repose principalement sur sa richesse en milieux humides et la

flore et l'avifaune liée. On y retrouve pour la flore la Fougère des marais et le Peucedan des marais et pour l'avifaune le Blongios nain et les Sarcelles d'hiver et d'été.

Le site ne présente pas de milieux humides, les échanges avec cette ZNIEFF semblent peu probables.

Le périmètre d'étude est à 4,7 km de la ZNIEFF de type I n° 110001649 nommée « Les roches aux dames ». L'intérêt de cette ZNIEFF repose principalement sur sa richesse en milieux xériques et la flore et l'entomofaune liée. On y retrouve pour la flore le Millepertuis des montagnes et l'Orobanche du genêt et pour l'entomofaune le Mercure et la Mélitée du Méléampyre.

Le site ne présente pas de tels milieux, les échanges avec cette ZNIEFF semblent peu probables et d'autant plus limités par la distance séparant les sites.

Concernant les autres ZNIEFF présentes dans un rayon de 10 km, étant donné la distance les séparant du périmètre rapproché, il semble peu probable que des échanges de populations d'entomofaune et végétale soient possibles. Seules les ZNIEFF trouvant essentiellement leur justification dans la présence d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire liés aux milieux ouverts sont susceptibles d'être connectées au périmètre d'étude de manière limitée par la distance les séparant.

Les ZICO du « Marais de Fontenay-Le-Vicomte et D'Itteville » ainsi que des « Massifs de Fontainebleau et zones humides adjacentes » situées respectivement à 3,74 km et 9,99 km du projet sont caractéristiques de par leurs milieux humides ainsi que la flore et la faune qui y sont liées.

Le site ne présente pas de milieux humides, les échanges avec ces ZICO semblent peu probables.

II.1.5 – Conclusion quant aux espaces remarquables

Le périmètre de la zone d'étude se situe à proximité immédiate (< 2 km) de trois ZNIEFF. Deux de ces ZNIEFF sont remarquables en raison de leurs milieux humides, de tels milieux étant absents du site d'étude, des échanges concernant la flore ainsi que l'entomofaune semblent limités. Les échanges avec la troisième ZNIEFF sont cependant possibles étant donné certains milieux ouverts présents sur celle-ci. De tels échanges concernent principalement l'avifaune, en particulier les passereaux des milieux ouverts, mais peuvent aussi concerner une partie de la flore et de l'entomofaune étant donné la proximité (820 m) du site. Pour les autres ZNIEFF, étant donné les milieux présents sur le site d'étude et leur éloignement, les échanges ne sauraient concerner que l'avifaune ubiquiste.

Concernant les zones Natura 2000, les sites trouvant essentiellement leur justification dans la présence d'espèces d'intérêt communautaire liés aux milieux humides, xériques et dans une moindre mesure forestiers, il est peu probable que des échanges soient possibles, ou alors, ne sauraient concerner que des espèces de l'avifaune des milieux ubiquistes étant donné la distance séparant certains sites.

II.2 – LA CONTINUITE ECOLOGIQUE

II.2.1 - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Egalité des territoires de la Région Hauts-de-France (SRADDET)

Il n'y a pas de SRADDET en Ile-de-France, mais un SDRIF. Le Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France (SDRIF) approuvé par un décret en Conseil d'Etat n°2013-1241 du 27 Décembre 2013 puis évalué en Mai 2019, définit un projet spatial régional dont un des trois piliers s'intitule « Préserver – valoriser ». Les objectifs de ce volet sont de préserver les espaces agricoles, boisés ou naturels (espaces ouverts), de développer les espaces verts et de limiter l'extension urbaine.

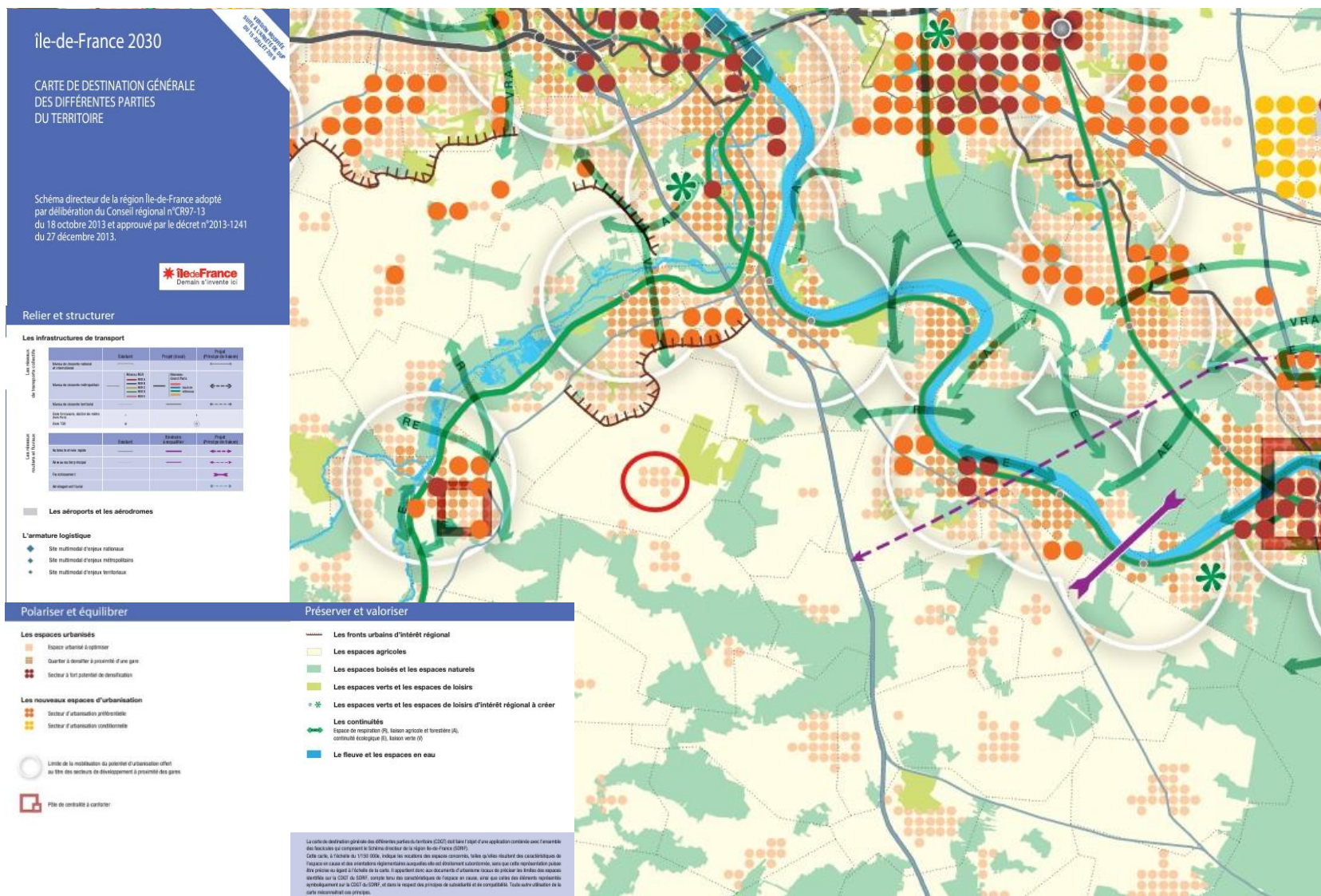
Concernant la Trame verte et bleue, le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) reformule à l'échelle de la région les schémas existants dont le schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Comme le montre la carte suivante, le périmètre d'étude se situe dans un contexte agricole avec à l'Est une zone d'espaces verts et d'espaces de loisirs ainsi qu'une zone d'espaces boisés et d'espaces naturels. Aucune zone de continuité écologique, ni de fleuve ou cours d'eau ne sont notés dans le périmètre d'étude ou à proximité. La commune de Chevannes représente un espace urbanisé à optimiser.

A une échelle plus large, le milieu se compose principalement d'espaces agricoles ponctués de quelques espaces boisés et milieux naturels. Au Nord se trouve des secteurs d'urbanisation préférentielle ainsi que d'autres espaces urbanisés, délimités par un front urbain d'intérêt régional.

La zone d'étude n'est pas liée à des réservoirs de biodiversité via des corridors écologiques et se situe au sein d'un espace urbanisé.

Carte 4: Trame verte d'agglomération en Ile-de-France



II.2.3 – SCHEMA DE COHERENCE ECOLOGIQUE D'ILE-DE-FRANCE (SRCE)

Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), déclinaison régionale de la trame verte et bleue, a pour principal objectif d'enrayer la perte de la biodiversité en participant à la préservation, la gestion et la remise en état des milieux nécessaires aux continuités écologiques.

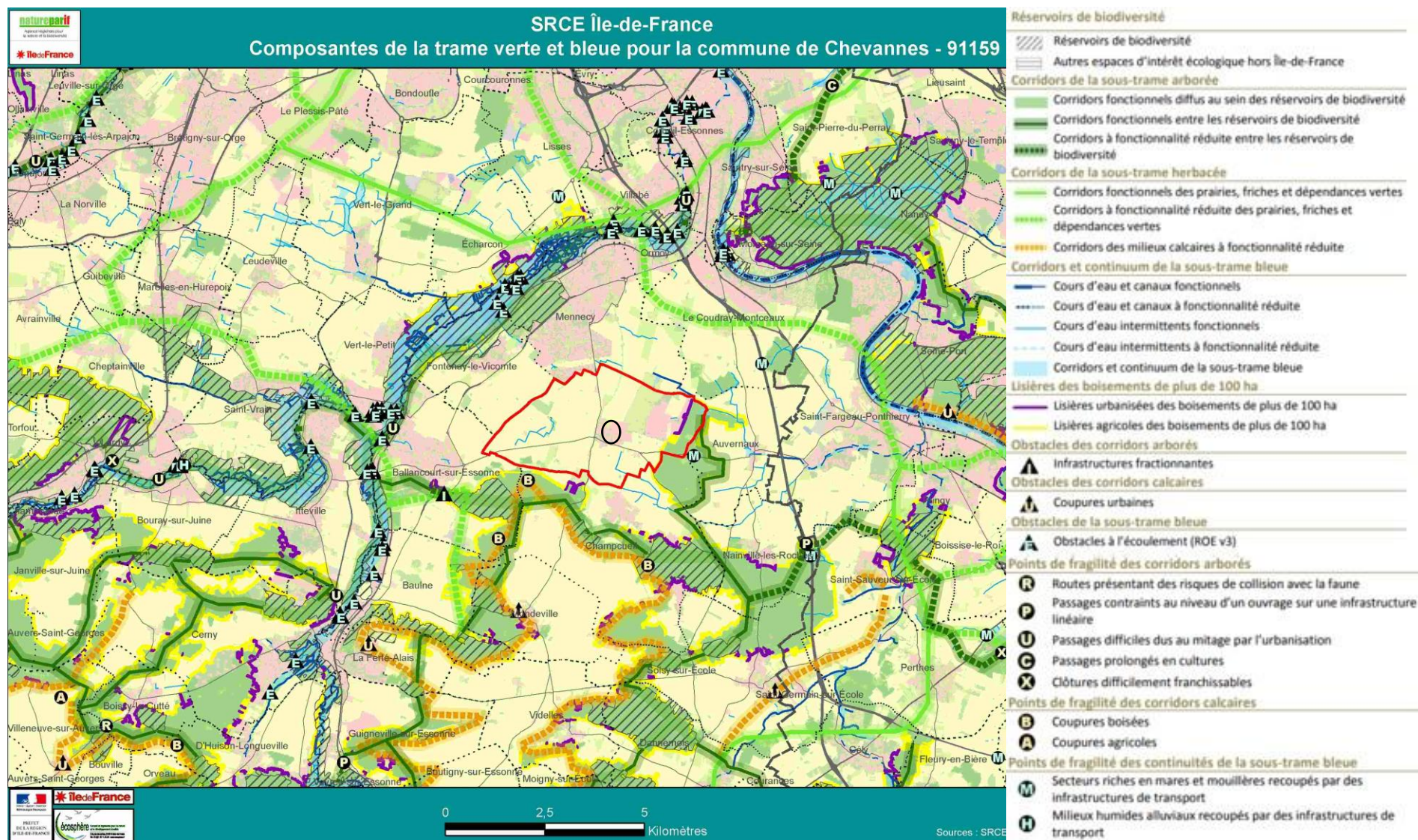
La trame verte et bleue est un réseau écologique formée d'espaces naturels terrestres et aquatiques en relation les uns avec les autres nommés « continuités écologiques ». Elle doit permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer pour assurer leur cycle de vie (nourriture, repos, reproduction, migration, etc.). Les continuités écologiques sont elles-mêmes constituées de « réservoirs de biodiversité », correspondent à des espaces naturels de taille suffisante ayant un rôle écologique reconnue, qui sont reliés entre eux par des « corridors écologiques ». Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) est le document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient entre eux.

L'Atlas cartographique du SRCE Ile-de-France indique notamment que le périmètre rapproché (en noir sur la carte suivante) ne se situe au niveau d'aucun corridor de la sous-trame arborée. On notera toutefois la présence de tels corridors à quelques kilomètres, à l'Est et au Sud du périmètre, avec un corridor des milieux calcaires également au Sud. A noter que le corridor au Sud relie entre eux deux réservoirs de biodiversité. A l'Ouest, à environ 4 km du site d'étude se trouve l'Essonne représentant un important corridor de la sous-trame bleue.

A une échelle plus large sont présents de nombreux corridors de la sous-trame arborée, des corridors des milieux calcaires ainsi que quelques corridors et continuum de la sous-trame bleue.

Le périmètre d'étude se trouve dans un contexte riche en corridors que ce soit de la sous-trame arborée, herbacée ou bleue. Aucun corridor n'est présent sur le périmètre d'étude, mais plusieurs d'entre eux sont à quelques kilomètre du site. A noter également la présence à quelques kilomètre au Sud de deux réservoirs de biodiversité relié entre eux par un corridor de la sous-trame arborée. Etant donné la distance séparant le projet d'aménagement des biocorridors et réservoirs de biodiversité situés à proximité, il est peu probable que celui-ci les altère.

Carte 5: Localisation du périmètre étudié dans son contexte de continuités écologiques (extrait du SRCE)



II.2.4 – SDAGE

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) est un document de planification qui a pour objet de mettre en œuvre les grands principes de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et de la Directive Cadre Européenne sur l'eau d'Octobre 2000. Il s'intéresse particulièrement aux cours d'eau et à leurs bassins versants ainsi qu'aux aquifères. Il traite l'eau en tant que support de biodiversité, en tant que ressource naturelle et en tant qu'élément pouvant représenter un risque (inondation).

Le SDAGE Seine-Normandie, pour la période 2022-2027, a été adopté le 23 mars 2022.

Les éléments cartographiques du SDAGE indiquent notamment que le périmètre rapproché n'est traversé par aucun cours d'eau, il reste néanmoins proche (400m à l'Ouest) de l'aqueduc de la Vanne et du cours d'eau de la Grande Vidange (700m au Sud-Est). L'Essonne se situe à 7,5 km à l'Ouest.

Le périmètre d'étude n'est inclus dans aucune zone potentiellement humide (ZPH). Une ZPH est cependant située à proximité, liée au cours d'eau de la Grande Vidange.

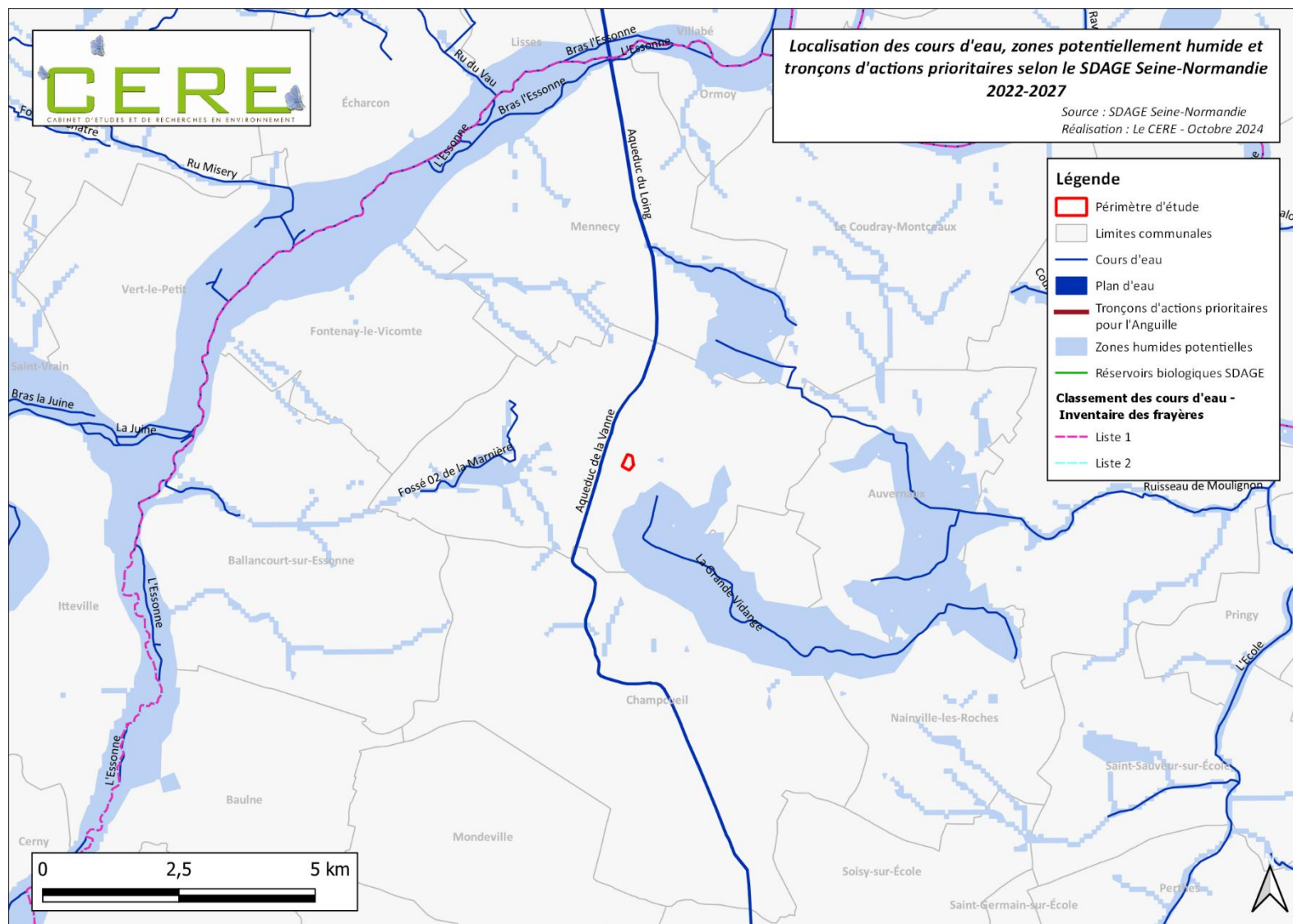
Le SDAGE définit les secteurs d'actions prioritaires du plan de gestion de l'Anguille d'Europe. La zone d'étude n'est néanmoins pas concernée par un secteur d'action prioritaire pour cette espèce.

Par ailleurs, concernant les continuités écologiques au niveau hydrographique, le SDAGE identifie les cours d'eau jouant le rôle de réservoirs biologiques, ou ayant un rôle de continuité écologique à court, moyen ou long terme. Selon la carte suivante, il apparaît qu'aucun réservoir de biodiversité n'est présent à proximité du site d'étude.

Enfin, les données du SDAGE indiquent que l'Essonne est classée en tant que frayère.

Le périmètre rapproché n'est pas adjacent à un cours d'eau, de plus aucune ZPH n'est incluse dans le périmètre d'étude, de ce fait, aucune connexion ne semble exister entre le périmètre rapproché et des cours d'eau. Aucun réservoir biologique et aucun cours d'eau caractérisé en tant que frayère ou faisant partie du plan de gestion de l'Anguille n'est présent à proximité du site d'étude.

Carte 6: Localisation des cours d'eau, des zones humides potentielles et des tronçons d'action prioritaire situés à proximité du périmètre étudié (SDAGE Seine Normandie)



III - MÉTHODES ET RÉSULTATS DES INVENTAIRES

Les grands types d'habitats présents sur le périmètre du projet ont été identifiés à partir d'une visite de terrain couplée à une photo-interprétation à l'aide d'une photographie aérienne. Ceci permet, en identifiant les grands types d'habitats présents sur le site, de dégager les premières contraintes inhérentes aux différents milieux présents et d'identifier, au regard de notre expertise naturaliste, le potentiel écologique de chacun d'eux. La visite de terrain a été réalisée le 04 octobre 2024.

Tableau 3: Date et météo des prospections de terrain

Dates	Type	Conditions météorologiques
Toute Faune		
04/10/2024	Toute faune	Ensoleillé, CN : 0 %, 11 °C, vent : 11 km/h

III.1 – HABITATS NATURELS ET FLORE

III.1.1 - METHODE D'INVENTAIRE

En complément et en précision des informations collectées en bibliographie, une première observation de la végétation de la zone d'étude a permis d'identifier la nature et les caractéristiques générales du site au travers des différents types d'habitats présents. La caractérisation des habitats a été effectuée à partir des typologies EUNIS et des cahiers d'habitats Natura 2000.

III.1.2 – DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

LES HABITATS

Sont ici traitées principalement les données concernant les habitats situés à moins de 2 km du site en projet. En effet, la flore dispose de capacités de dispersion relativement faibles et au-delà d'une distance de 2 km, les populations d'espèces sont considérées déconnectées.

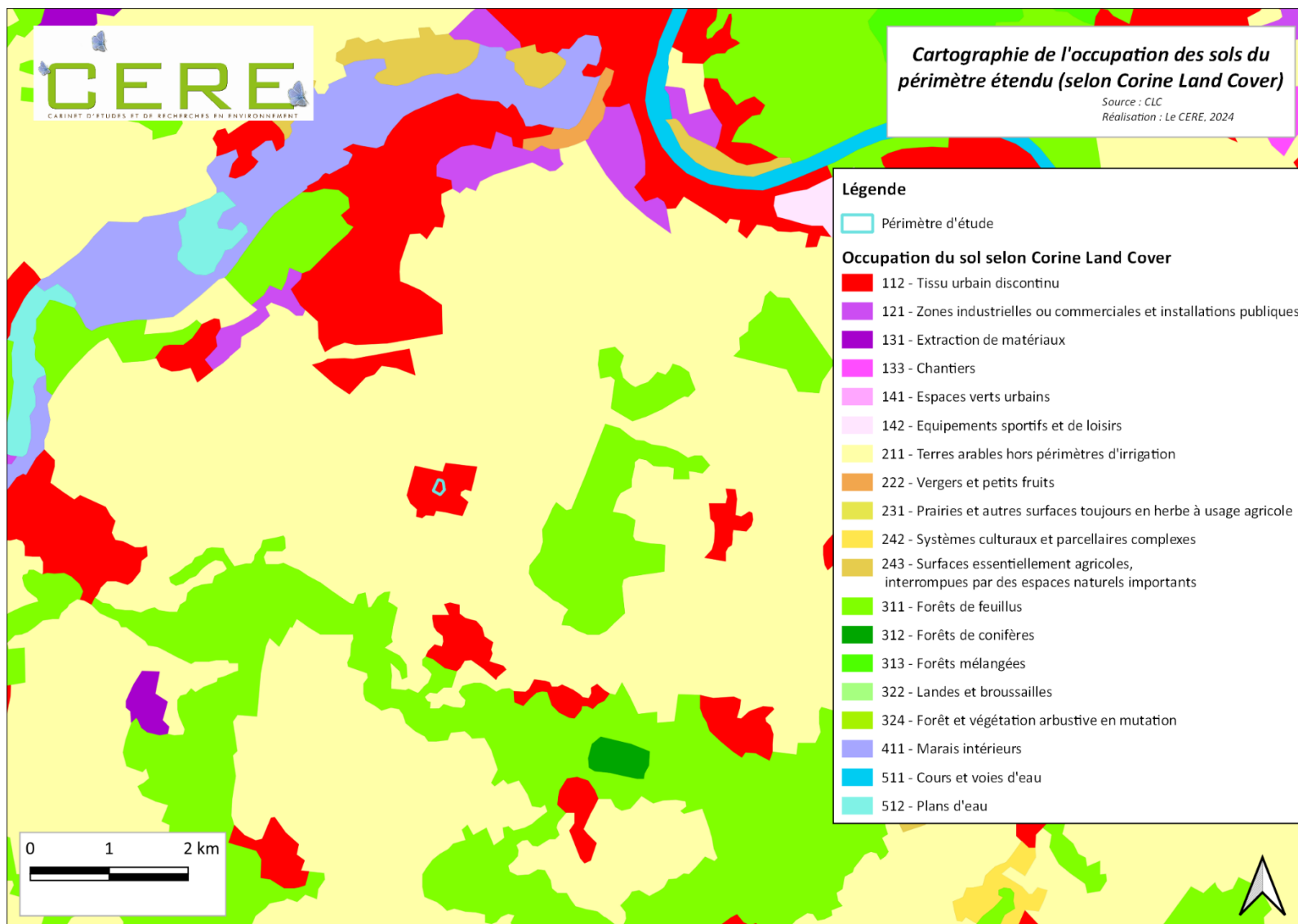
BASE DE DONNEES CORINE LAND COVER

La base de données Corine Land Cover permet d'établir une cartographie des grands types d'habitats présents sur la zone d'étude et de situer celle-ci dans son contexte écologique global.

D'après la carte suivante, le site se situe dans tissu urbain discontinu, dans un contexte principalement agricole.

En s'éloignant un peu du périmètre rapproché on observe la présence de tissu urbain discontinu, de surfaces agricoles et des zones de forêts de feuillus.

Carte 7: Cartographie de l'occupation des sols du périmètre étendu (Corine Land Cover)



DONNEES DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES PROCHES (ZNIEFF, NATURA 2000)

Trois ZNIEFF se situent à moins de 2 km de la zone de projet. La ZNIEFF de type 1 « Réseau des mares et mouillères de Chevannes » n° 110620106 se situe à 440 m du périmètre d'étude. D'après le formulaire standard de données de l'INPN, deux habitats déterminants de ZNIEFF ont été inventoriés dans cet espace remarquable :

- 22.44 Tapis immergé de Characées
- 22.32 Gazons amphibie annuels septentrionaux

Ces habitats n'ont pas été observés sur le site d'étude.

La ZNIEFF de type 1 « Bois des Folies et bois des Montils à Chevannes » n°110620114 se situe à 820 m de la zone d'étude. D'après le formulaire standard de données de l'INPN, quatre habitats déterminants de ZNIEFF ont été inventoriés dans cet espace remarquable :

- 22.44 Tapis immergé de Characées
- 22.32 Gazons amphibie annuels septentrionaux
- 22.432 Communautés flottantes des eaux peu profondes
- 53.14 Roselières basses

Ces habitats n'ont pas été observés sur le site d'étude.

La ZNIEFF de type 1 « Réseau des mares et mouillères de Mennecy et Le Coudray-Montceaux » n°110620105 se situe à 1,71 km de la zone d'étude. D'après le formulaire standard de données de l'INPN, deux habitats déterminants de ZNIEFF ont été inventoriés dans cet espace remarquable :

- 22.32 Gazons amphibie annuels septentrionaux
- 53.146 Communautés d'*Enanthe aquatica* et de *Rorippa amphibia*

Ces habitats n'ont pas été observés sur le site d'étude.

LA FLORE

Sont ici traitées principalement les données concernant les espèces situées à moins de 2 km du site en projet. En effet, la flore dispose de capacités de dispersion relativement faibles et au-delà d'une distance de 2 km, les populations d'espèces sont considérées déconnectées.

DONNEES DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES PROCHES (ZNIEFF, NATURA 2000)

Trois ZNIEFF se situent à moins de 2 km de la zone de projet. La ZNIEFF de type 1 « Réseau des mares et mouillères de Chevannes » n° 110620106 se situe à 440 m du périmètre d'étude. D'après le formulaire standard de données de l'INPN, trois espèces déterminantes de ZNIEFF ponctuent cet espace remarquable :

- | | | |
|----------------------------|-------------------------|----------------------------|
| - Damasonie plantain d'eau | - Elatine fausse alsine | - Schénoplectielle couchée |
|----------------------------|-------------------------|----------------------------|

Ces espèces n'ont pas été retrouvées dans le périmètre d'étude, elles ne possèdent pas d'habitat favorable sur le site d'étude.

La ZNIEFF de type 1 « Bois des Folies et bois des Montils à Chevannes » n°110620114 se situe à 820 m de la zone d'étude. D'après le formulaire standard de données de l'INPN, sept espèces déterminantes de ZNIEFF ponctuent cet espace remarquable :

- | | | |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------|
| - Damasonie plantain d'eau | - Schénoplectielle couchée | - Limoselle aquatique |
| - Elatine fausse alsine | - Jonc des vasières | - Ratoncule minime |
| | | - Peucedan de France |

Ces espèces n'ont pas été retrouvées dans le périmètre d'étude, elles ne possèdent pas d'habitat favorable sur le site d'étude.

La ZNIEFF de type 1 « Réseau des mares et mouillères de Mennecy et Le Coudray-Montceaux » n°110620105 se situe à 1,71 km de la zone d'étude. D'après le formulaire standard de données de l'INPN, quatre espèces déterminantes de ZNIEFF ponctuent cet espace remarquable :

- | | |
|----------------------------|----------------------------|
| - Damasonie plantain d'eau | - Schénoplectielle couchée |
| - Elatine fausse alsine | - Limoselle aquatique |

Ces espèces n'ont pas été retrouvées dans le périmètre d'étude, elles ne possèdent pas d'habitat favorable sur le site d'étude.

DONNEES DU CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP)

D'après la base de données en ligne du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, 13 espèces remarquables ont été observées sur la commune de Chevannes (Données de moins de 10 ans) :

- | | | |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| - Callitriche pédonculé | - Queue-de-souris naine | - Orme lisse |
| - Laîche tomenteuse | - Peucedan de France | - Vesce jaune |
| - Gesse sans vrille | - Renoncule des marais | - Etoile d'eau |
| - Limoselle aquatique | - Scirpe couché | - Elatine fausse alsine |
| | | - Jonc des vasières |

Ces espèces n'ont pas été observées dans le périmètre d'étude.

Concernant les espèces invasives, la base de données en ligne du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien indique la présence de deux espèces sur la commune de Chevannes (Données de moins de 10 ans) :

- | | |
|----------------------------|------------------|
| - Lentille d'eau minuscule | - Sénéçon du Cap |
|----------------------------|------------------|

Ces espèces n'ont pas été observées dans le périmètre d'étude.

III.1.3 - RESULTATS DE L'INVENTAIRE

LES HABITATS

Le périmètre d'étude se localise au sein de la commune de Chevannes et correspond à une ancienne ferme. On y trouve de la végétation rudérale, des prairies améliorées, des bosquets, de la végétation de friche ainsi qu'une zone de pelouse enfrichée. Une part importante du périmètre est constituée des bâtiments de la ferme.

ESPECES INVASIVES

Le Buddléia du père David *Buddleja davidii*, une espèce invasive, a été inventorié sur le site.

III.3 – L'AVIFAUNE

III.3.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

DONNEES DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES PROCHES (ZNIEFF, NATURA 2000)

Ainsi dans 11 ZNIEFF proches du site d'étude, 16 espèces d'oiseaux sont mentionnées dans les formulaires standards de données. Ces espèces sont listées ci-après.

Tableau 4: Oiseaux indiqués dans les espaces naturels remarquables les plus proches (INPN) (*espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux)

Nom vernaculaire	ZNIEFF I							ZNIEFF II			
	110620 114	110001 538	110001 527	110001 528	110320 031	110001 541	110320 027	110001 514	110020 146	110620 086	110020 147
	0,82	2,80	3,74	4,58	5,81	7,07	8,00	3,08	5,64	6,32	6,54
Bécasse des bois			X								
Blongios nain*			X			X		X			
Bouscarle de Cetti			X	x	X	X					
Busard des roseaux*						X					
Engoulevent d'Europe *							x				X
Fuligule morillon			X								
Gobemouche noir										X	
Guêpier d'Europe		x	X								
Locustelle luscinioïde						X					
Phragmitide des joncs			X	x	x						
Pic cendré*						x			X		
Pie-grièche écorcheur*	x									X	
Pipit farlouse	x										
Râle d'eau											
Rousserolle turdoïde			X					X			
Sarcelle d'été			X								
Sarcelle d'hiver			x								

Parmi les 7 ZPS et ZSC présentes à moins de 20 km du projet, seules 2 ZPS présentent des données concernant l'avifaune. Ainsi 49 espèces d'oiseaux sont mentionnées dans les formulaires standards de données de l'INPN. Ces espèces sont listées ci-dessous :

Tableau 5: Oiseaux indiqués dans les ZPS les plus proches (INPN) (*espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux)

Nom vernaculaire	ZPS	
	FR1110102	FR1110795
	3,82	11,7
Aigrette garzette*	x	x
Alouette lulu*		x
Balbusard pêcheur*	x	x
Bécasse des bois	x	x
Bécassine des marais	x	x
Bihoreau gris*	x	x
Blongios nain*	x	x
Bondrée apivore*	x	x
Busard cendré*		x
Busard des roseaux*	x	x
Busard Saint-Martin*	x	x
Butor étoilé*	x	x
Canard chipeau	x	
Canard colvert	x	
Canard pilet	x	
Canard siffleur	x	
Canard souchet	x	
Chevalier guignette	x	
Circaète Jean-le-Blanc*		x
Engoulevent d'Europe*		x
Faucon pèlerin*		x
Fauvette pitchou*		x
Fuligule milouin	x	
Fuligule morillon	x	
Goéland argenté	x	
Goéland brun	x	
Goéland cendré	x	
Goéland leucophée	x	
Grand Cormoran	x	x
Grande Aigrette*	x	x
Grèbe castagneux	x	
Grèbe huppé	x	
Harle piette*		x
Héron cendré	x	x
Héron pourpré*	x	
Martin-pêcheur d'Europe*	x	x
Milan noir*	x	x
Mouette mélanocéphale*	x	
Oie cendrée	x	
Pic cendré*		x
Pic mar*	x	x
Pic noir*	x	x
Pie-grièche écorcheur*		x
Pipit rousseline*		x
Pluvier doré*		x
Râle d'eau	x	x
Sarcelle d'été	x	
Sarcelle d'hiver	x	
Sterne pierregarin*	x	x

Une diversité moyenne d'espèce est retrouvée dans les milieux remarquables proches du périmètre d'étude, parmi ces espèces 27 sont inscrites dans l'annexe 1 de la directive habitat et présentent donc un intérêt particulier.

DONNEES COMMUNALES, INPN

116 espèces d'oiseaux sont indiquées par l'INPN sur la commune de Chevannes (données de moins de 10 ans). 13 espèces sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et présentent donc un intérêt particulier.

Tableau 6: Liste des espèces d'oiseaux selon l'INPN (*espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux)

Chevannes			
Accenteur mouchet	Cygne tuberculé	Hirondelle de fenêtre	Pie-grièche grise
Alouette des champs	Effraie des clochers	Hirondelle rustique,	Pigeon biset
Alouette lulu	Elanion blanc	Huppe fasciée	Pigeon colombin
Bécasse des bois	Epervier d'Europe	Hypolaïs polyglotte	Pigeon ramier
Bécassine des marais	Étourneau sansonnet	Linotte mélodieuse	Pinson des arbres
Bécassine sourde	Faisan de Colchide	Locustelle tachetée	Pinson du nord
Bergeronnette des ruisseaux	Faucon crécerelle	Loriot d'Europe	Pipit des arbres
Bergeronnette grise	Faucon hobereau	Martinet noir	Pipit farlouse
Bergeronnette printanière	Fauvette à tête noire	Martin-pêcheur d'Europe	Pipit spioncelle
Bernache du Canada	Fauvette des jardins	Merle noir	Pluvier doré
Bondrée apivore	Fauvette grisette	Mésange à longue queue	Pouillot fitis
Bouvreuil pivoine	Foulque macroule	Mésange bleue	Pouillot véloce
Bruant des roseaux	Gallinule poule-d'eau	Mésange charbonnière	Roitelet huppé
Bruant jaune	Geai des chênes	Mésange huppée	Rossignol philomèle
Bruant proyer	Gobemouche gris	Mésange nonnette	Rougegorge familier
Bruant zizi	Goéland argenté	Milan noir	Rougequeue à front blanc
Busard des roseaux	Goéland brun	Moineau domestique	Rougequeue noir
Busard Saint-Martin	Goéland leucophaée	Moineau friquet	Rousserolle effarvatte
Buse variable	Grand Cormoran	Mouette rieuse	Serin cini
Canard colvert	Grande Aigrette	Perdrix grise	Sittelle torchepot
Canard souchet	Grimpereau des jardins	Perruche à collier	Tarier des prés
Chardonneret élégant	Grive draine	Petit Gravelot	Tarier pâle
Chevalier culblanc	Grive litorne	Pic épeiche	Tarin des aulnes
Choucas des tours	Grive mauvis	Pic épeichette	Tourterelle des bois
Chouette hulotte	Grive musicienne	Pic mar	Tourterelle turque
Cigogne blanche	Grosbec casse-noyaux	Pic noir	Traquet motteux
Corbeau freux	Guêpier d'Europe	Pic vert	Troglodyte mignon
Corneille noire	Héron cendré	Pie bavarde	Vanneau huppé
Coucou gris	Hibou moyen-duc	Pie-grièche écorcheur	Verdier d'Europe

BASE DE DONNEES EN LIGNE DE FAUNE ÎLE-DE-FRANCE

La base de données régionale de Faune Ile-de-France a été consultée. 118 espèces ont été recensées sur la commune de Chevannes (données de moins de 10 ans). 12 espèces sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et présentent donc un intérêt particulier. Elles sont indiquées avec un astérisque.

Tableau 7: Oiseaux indiqués dans la base de données en ligne de Faune Ile-de-France (*espèces inscrites à l'annexe 1 de la Directive oiseaux)

Chevannes			
Accenteur mouchet	Faisan de Colchide	Martin-pêcheur d'Europe	Pigeon ramier
Alouette des champs	Faisan vénéré	Martinet noir	Pinson des arbres
Bécassine des marais	Faucon crécerelle	Merle / Grive indéterminé	Pinson du Nord
Bergeronnette des ruisseaux	Faucon hobereau	Merle noir	Pipit des arbres
Bergeronnette grise	Fauvette à tête noire	Mésange à longue queue	Pipit farlouse
Bergeronnette grise / de Yarrel	Fauvette des jardins	Mésange bleue	Pipit indéterminé
Bergeronnette printanière	Fauvette grisette	Mésange charbonnière	Pipit spioncelle
Bernache du Canada	Foulque macroule	Mésange huppée	Pluvier doré
Bondrée apivore	Gallinule poule-d'eau	Mésange nonnette	Pouillot fitis
Bouvreuil pivoine	Geai des chênes	Milan noir	Pouillot véloce
Bruant des roseaux	Gobemouche gris	Moineau domestique	Rapace indéterminé
Bruant jaune	Goéland indéterminé	Moineau friquet	Roitelet huppé
Bruant proyer	Grand Cormoran	Mouette indéterminée	Rossignol philomèle
Bruant zizi	Grande Aigrette	Mouette mélanocéphale	Rougegorge familier
Busard des roseaux	Grimpereau des jardins	Mouette rieuse	Rougequeue à front blanc

Busard Saint-Martin	Grive draine	Paon bleu	Rougequeue noir
Buse variable	Grive litorne	Passereau indéterminé	Rousserolle effarvatte
Caille des blés	Grive mauvis	Perdrix grise	Serin cini
Canard colvert	Grive musicienne	Perdrix rouge	Sittelle torchepot
Chardonneret élégant	Grosbec casse-noyaux	Perruche à collier	Tarier des prés
Choucas des tours	Guêpier d'Europe	Petit Gravelot	Tarier pâtre
Chouette hulotte	Héron cendré	Pic épeiche	Tarin des aulnes
Cigogne blanche	Hibou moyen-duc	Pic épeichette	Tourterelle des bois
Cisticole des joncs	Hirondelle de fenêtre	Pic mar	Tourterelle turque
Corbeau freux	Hirondelle rustique	Pic noir	Traquet motteux
Corneille noire	Huppe fasciée	Pic vert	Troglodyte mignon
Coucou gris	Hypolaïs polyglotte	Pie bavarde	Vanneau huppé
Effraie des clochers	Linotte mélodieuse	Pie-grièche écorcheur	Verdier d'Europe
Épervier d'Europe	Locustelle tachetée	Pigeon biset domestique	
Étourneau sansonnet	Loriot d'Europe	Pigeon colombin	

Les données bibliographiques mentionnent une bonne diversité sur la commune du projet. La diversité des milieux environnants va permettre d'accueillir une avifaune riche et variée. Il est cependant nécessaire de garder à l'esprit que ces données bibliographiques sont à l'échelle d'espaces et de communes, et que l'intégralité de cette richesse spécifique ne saurait être retrouvée sur le site d'étude.

III.3.2 - METHODE D'INVENTAIRE

L'avifaune a été recensée en utilisant deux méthodes :

- Les Indices Ponctuels d'Abondance (I.P.A. - FROCHOT 2001) ;
- Une recherche qualitative de toutes les espèces présentes sur le site.

Les Indices Ponctuels d'Abondance

La répartition des oiseaux est directement liée à la quiétude du site, à la quantité de nourriture, au relief du terrain, à la présence de points d'eau et surtout à la structure de la végétation, tant sur le plan horizontal (diversité des milieux, densité du couvert) que vertical (nombre de strates).

Pour cela et proportionnellement à la surface occupée par les différents habitats, nous avons effectué douze points de relevé couvrant l'ensemble du périmètre rapproché. Chaque point de relevé a fait l'objet d'une observation visuelle et auditive d'une durée de 20 minutes.

Les espèces contactées lors des déplacements entre les points de relevé sont également notées.

La recherche qualitative

La technique des I.P.A. s'appliquant essentiellement aux passereaux et aux ordres apparentés, une recherche qualitative a permis de recenser les autres groupes d'oiseaux par exemple les rapaces et les laridés, etc.

La recherche de pelotes de rejection des rapaces nocturnes aux pieds des grands arbres ou encore l'identification de plumes retrouvées au sol s'inscrit aussi dans la recherche qualitative.

III.3.3 – RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les oiseaux

Concernant l'avifaune, 4 espèces ont été identifiées sur le site. Le site d'étude étant constitué dans une proportion assez importante de bâti, il est peu attrayant pour l'avifaune mis à part certaines espèces ubiquistes ou utilisant le bâti comme gîte. Parmi les espèces observées, 3 sont protégées au niveau national. Aucune de ces espèces n'est remarquables en Ile-de-France en période de migration postnuptiale.

L'Effraie des clochers n'a pas été observée directement, mais la présence de nombreuses pelotes de rejection ainsi que des plumes permettent de confirmer sa présence sur le site.

A noter également la présence d'un nid appartenant à une espèce non identifiée dans une anfractuosité d'un murs d'un bâtiment. D'après l'aspect du nid, celui appartient à une espèce de passereau, potentiellement protégée.

Carte 8 : Localisation des oiseaux protégés et des nids sur la zone d'étude en période de migration postnuptiale



Tableau 8 : Liste des oiseaux observés en période de migration postnuptiale sur le périmètre rapproché et ses abords

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Liste rouge	Dét. ZNIEFF	Enjeux		Total	
		France	Europe	Nationale Migrateur		Réglementaire	Patrimoniaux (migr)	Effectifs	Comp
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	X				Faible	Faible	2	Pelotes de rejections ++
Mésange charbonnières	<i>Parus major</i>	X				Faible	Faible	5	P
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>					Nul	Faible	100 +	P
Rougegorge familial	<i>Erithacus rubecula</i>	X				Faible	Faible	3	P
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>					Nul	Faible	4	P

Comp = Comportement : NPR : Nicheur probable/ NPO : Nicheur possible/ NC : Nicheur certain/ V : observé en vol/ P : observé posé/ G : observé au gavage

DO1 : Annexe I de la Directive CEE/79/409/CE dite « Directive Oiseaux » : Natura 2000

PN : Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire national

LRN : liste rouge nationale des oiseaux migrateurs de France métropolitaine (IUCN 2016) / LC : préoccupation mineure/NT : quasi menacé/VU : vulnérable/EN : en danger

LRR : liste rouge régionale des oiseaux migrateurs d'Ile-de-France

Dét. ZNIEFF : Déterminant de ZNIEFF : espèce déterminante de ZNIEFF en région Ile-de-France (INPN)

Enjeux Règl. : Enjeu réglementaire/**Enjeux Pat.** : Enjeu patrimonial

III.3.4 – ÉVALUATION DES ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX DES OISEAUX

ENJEUX REGLEMENTAIRES

Sur la période prospectée (migration postnuptiale), 5 espèces d'oiseaux ont été inventoriées, dont 3 protégées nationalement. Ces espèces sont communes et possèdent un **enjeu réglementaire faible**.

ENJEUX PATRIMONIAUX

L'enjeu patrimonial pour l'avifaune est globalement faible. Aucune espèce ne possède d'enjeu patrimonial supérieur à faible en période de migration postnuptiale.

III.4 – LES AMPHIBIENS ET REPTILES

III.4.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

DONNEES DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES PROCHES (ZNIEFF, NATURA 2000)

Cinq espèces d'amphibiens et trois espèces de reptiles sont inscrites dans les formulaires de données de l'INPN concernant les ZNIEFF situées à proximité du périmètre rapproché. Il est cependant important de noter que certaines de ces observations se situent sur des ZNIEFF assez éloignées du périmètre d'étude (plus de 6 km).

Tableau 9: Amphibiens et reptiles indiqués dans les espaces remarquables les plus proches (INPN)

Nom vernaculaire	ZNIEFF I										ZNIEFF II
	110620 106	110620 114	110620 105	110620 108	110320 031	110620 108	110320 022	110001 535	110620 085	110020 124	110620 086
	0,44	0,82	1,71	4,82	5,81	5,95	6,38	6,91	7,10	8,23	6,32
Amphibiens											
Crapaud calamite	X	X	X		X					X	
Pélodyte ponctué											
Triton ponctué		X		X		X		X	X	X	X
Triton crêté		X		X		X			X	X	X
Rainette verte										X	
Reptiles											
Couleuvre d'Esculape							X				
Coronelle lisse								X			
Rainette verte										X	

Parmi les 7 ZPS et ZSC présentes à moins de 20 km du projet, seules trois ZSC présentent des données concernant l'herpétofaune. Ainsi 1 espèce d'amphibien est mentionnée dans les formulaires standards de données de l'INPN.

Tableau 10: Amphibiens et reptiles indiqués dans les Zones Natura 2000 les plus proches (INPN)

Nom vernaculaire	ZSC		
	FR1100806	FR1100805	FR1100795
	3,31	3,74	11,70
Amphibiens			
Triton crêté	X	X	X

DONNEES COMMUNALES, INPN

Neuf espèce d'amphibiens et trois espèces de reptiles sont inscrites dans les formulaires de données de l'INPN concernant la commune de Chevannes (données de moins de 10 ans).

Tableau 11: Amphibiens et reptiles inventoriés sur la commune de Chevannes (Données de moins de 10 ans)

Chevannes		
Amphibiens		
Crapaud commun	Crapaud calamite	Triton palmé
Triton ponctué	Grenouille verte	Grenouille rieuse
Grenouille agile	Grenouille rousse	Triton crêté
Reptiles		
Orvet fragile	Couleuvre helvétique	Lézard des murailles

BASE DE DONNEES EN LIGNE DE FAUNE ILE-DE-FRANCE

La base de données régionale de Faune Ile-de-France a été consultée. Deux espèces de reptiles et quatre espèces d'amphibiens ont été recensées sur la commune de Chevannes (données de moins de 10 ans).

Tableau 12: Amphibiens et reptiles indiqués dans la base de données de Faune Ile-de-France (Données de moins de 10 ans)

Chevannes		
Amphibiens		
Crapaud commun	Crapaud commun ou épineux	Grenouille agile
Grenouille verte indéterminée		
Reptiles		
Lézard des murailles	Orvet fragile	

Les données bibliographiques mentionnent une diversité moyenne sur la commune du projet. Il est cependant nécessaire de garder à l'esprit que ces données bibliographiques sont à l'échelle d'espaces et de communes, et que l'intégralité de cette richesse spécifique ne saurait être retrouvée sur le site d'étude.

III.4.2 – METHODE D'INVENTAIRE

Les secteurs favorables aux amphibiens (haies, fossés, etc.) ont été prospectés à la recherche d'adultes et de pontes. Les éventuels cadavres ont été recherchés sur les routes. Les éventuelles voies de migration pré-nuptiale ont été suivies pour en définir l'itinéraire. Les amphibiens (adultes, têtards, crapelets, etc.) en phase plus ou moins terrestre et les reptiles ont été recherchés lors de chaque inventaire dédié à la faune.

Les reptiles ont été inventoriés en recherche d'individus au sein d'habitats ensoleillés, en bordure de haies/fourrés, sous des caches au sol.

III.4.3 – RESULTATS D'INVENTAIRE

Une espèce de reptile a été inventoriée dans le périmètre d'étude, il s'agit du Lézard des murailles. Celui-ci est protégé au niveau national et est inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitat-Faune-Flore.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Listes Rouges				Enjeux	
		France	DH	LRM	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Réglementaire	Patrimonial
Reptiles									
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	X	DH4	LC	LC	LC		Moyen	Faible

Les individus de Lézard des murailles ont été observés sur les murs des bâtiments exposés au soleil.

Tableau 13: Localisation des reptiles protégés sur le périmètre d'étude



III.4.3 – METHODE D'INVENTAIRE

ENJEUX REGLEMENTAIRES

Une espèce de reptile a été inventoriée, le Lézard des murailles. Celui-ci est protégé au niveau national et européen, et possède donc un **enjeu réglementaire moyen**.

Aucune espèce d'amphibiens n'a été inventoriée. Etant donné l'absence de milieu leur étant favorable, ce groupe présente un **enjeu réglementaire nul**.

ENJEUX PATRIMONIAUX

Une espèce de reptile a été inventoriée, le Lézard des murailles. Celui-ci est indiqué comme « LC » sur la liste rouge régionale, et possède donc un **enjeu patrimonial faible**.

Aucune espèce d'amphibiens n'a été inventoriée. Etant donné l'absence de milieu leur étant favorable, ce groupe présente un **enjeu patrimonial nul**.

III. 5 – LES CHIROPTERES

III.5.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

DONNEES DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES PROCHES (ZNIEFF, NATURA 2000)

Deux espèce de chiroptères sont inscrites dans les formulaires de l'INPN concernant les ZNIEFF situées à proximité du périmètre rapproché.

Tableau 14: Chiroptères indiqués dans les espaces remarquables les plus proches

Nom vernaculaire	ZNIEFF I		ZNIEFF II
	110001528	110030026	110001605
	4,58	7,36	4,96
Noctule commune	x	x	x
Noctule de Leisler			x

Parmi les 7 ZPS et ZSC présentes à moins de 20 km du projet, seule une ZSC présente des données concernant les chiroptères. Ainsi quatre espèces de chiroptères sont mentionnées dans les formulaires standards de données de l'INPN.

Tableau 15: Chiroptères indiqués dans les zones Natura 2000 les plus proches

Nom vernaculaire	ZSC
	FR1100795
	11,70
Grand murin	x
Grand Rhinolophe	x
Murin à oreilles échancrées	x
Murin de Bechstein	x

DONNEES COMMUNALES, INPN

Une espèce de chiroptère est inscrite dans le formulaire de données de l'INPN concernant la commune de Chevannes (Données de moins de 10 ans).

Chevannes
Pipistrelle commune

BASE DE DONNEES EN LIGNE DE FAUNE ILE-DE-FRANCE

Aucune espèce de chiroptère n'est inscrite dans la base de données de Faune Ile-de-France pour la commune de Chevannes (Données de moins de 10 ans).

Les données bibliographiques mentionnent une faible diversité sur la commune du projet. Il est cependant nécessaire de garder à l'esprit que ces données bibliographiques sont à l'échelle d'espaces et de communes, et que l'intégralité de cette richesse spécifique ne saurait être retrouvée sur le site d'étude.

III.5.2 – METHODE D'INVENTAIRE

Une recherche de gîte de chiroptères a été effectuée. Les bâtiments et zones boisées du site ont été parcourues en recherche de cavités susceptibles d'accueillir des chiroptères et des indices de présences ont été recherchés (guano). Il est à noter cependant que nous n'avons pas pu avoir accès à tout les bâtiments de la ferme et qu'il n'a pas été possible d'inspecter de façon complète les combles en raison de leur état de délabrement et du risque encouru.



Figure 1: Combles délabrés non accessibles

III.5.3 – RESULTATS D'INVENTAIRE

Aucun gîte de chiroptères n'a été repéré. Cependant les bâtiments de la ferme présentent une multitude d'anfractuosités susceptibles d'accueillir des chiroptères. A noter encore une fois que tout les bâtiments et combles n'ont pu être prospectés.

III.5.4 – ÉVALUATION DES ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX DES CHIROPTERES

ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX

Aucune espèce de chiroptère n'a été détectée et aucun indice indiquant la présence d'un gîte n'a été repéré. **Les enjeux réglementaires et patrimoniaux sont donc globalement nuls.** Il est important cependant de prendre en compte que tout les bâtiments et notamment les combles n'ont pu être prospectés de façon satisfaisante et que la présence de chiroptères n'est pas à exclure.

III. 6 – LES MAMMIFERES TERRESTRES

III.6.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

DONNEES DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES PROCHES (ZNIEFF, NATURA 2000)

Deux espèces de mammifères terrestres sont inscrites dans les formulaires de données de l'INPN concernant les ZNIEFF situées à proximité du périmètre rapproché.

Tableau 16: Mammifères terrestres indiqués dans les espaces remarquables proches

Nom vernaculaire	ZNIEFF I	ZNIEFF II
	110001527	110001514
	3,74	3,08
Cerf élaphe		x
Rat des moissons	x	

Aucune espèce de mammifère terrestre n'est indiquée dans les formulaires de données de l'INPN concernant les zones Natura 2000 situées à proximité du périmètre rapproché.

DONNEES COMMUNALES, INPN

Dix espèces de mammifères terrestres sont indiquées par l'INPN sur la commune de Chevannes (données de moins de 10 ans).

Tableau 17: Liste des espèces de mammifères terrestres selon l'INPN (Données de moins de 10 ans)

Chevannes		
Chevreuil européen	Hérisson d'Europe	Lièvre d'Europe
Blaireau européen	Ragondin	Lapin de garenne
Ecureuil roux	Sanglier	Taupe d'Europe
Renard roux		

BASE DE DONNEES EN LIGNE DE FAUNE ILE-DE-FRANCE

La base de données régionale de Faune Ile-de-France a été consultée. Neuf espèces ont été recensées sur la commune de Chevannes (données de moins de 10 ans).

Tableau 18: Mammifères terrestres indiqués dans la base de données de Picardie Nature

Chevannes		
Chevreuil européen	Hérisson d'Europe	Lièvre d'Europe
Blaireau européen	Ragondin	Lapin de garenne
Renard roux	Musaraigne indéterminée	Fouine

Les données bibliographiques mentionnent une diversité moyenne sur la commune du projet. Il est cependant nécessaire de garder à l'esprit que ces données bibliographiques sont à l'échelle d'espaces et de communes, et que l'intégralité de cette richesse spécifique ne saurait être retrouvée sur le site d'étude.

III.6.2 – METHODE D'INVENTAIRE

Les Mammifères terrestres ont été recherchés à l'occasion de chaque inventaire de la faune, à travers des observations directes ou indirectes (terrier, empreintes, nid, reste de repas, grates, fèces, cadavres). Tous les milieux présents sur le site d'étude ont ainsi été inventoriés.

III.6.3 – RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Aucune espèce de mammifère terrestre n'a été inventoriée au sein du périmètre d'étude lors de la prospection.

III.6.4 – ÉVALUATION DES ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX DES MAMMIFERES

ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX

Aucune espèce de mammifère terrestre n'a été inventoriée au sein du périmètre d'étude. **Les enjeux réglementaires et patrimoniaux sont donc globalement nuls.**

III. 7 – LES INSECTES

III.7.1 - DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES

Sont ici traitées principalement les données concernant les espèces situées à moins de 2 km du site en projet. En effet, l'entomofaune dispose de capacités de dispersion relativement faibles et au-delà d'une distance de 2 km, les populations d'espèces sont considérées déconnectées.

DONNEES DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES PROCHES (ZNIEFF, ENS, NATURA 2000)

Seize espèces d'invertébrés sont inscrites dans les formulaires de données de l'INPN concernant les ZNIEFF situées à proximité du périmètre rapproché.

Tableau 19: Invertébrés indiqués dans les espaces remarquables proches

Nom vernaculaire	ZNIEFF I
	110620114
	0,82
Carabe perlé	X
<i>Prionychus ater</i>	X
<i>Fernidandea cuprea</i>	X
Petit Mars changeant	X
Tristan	X
Piérade de la moutarde	X
Petit sylvain	X
Grand sylvain	X
Demi-deuil	X
Thécla de l'Orme	X
Hespérie du Chiendent	X
Hespérie du Dactyle	X
Aeschne affine	X
Grande aeschne	X
Leste brun	X
Tétrix des carrières	X

Aucune zone Natura 2000 ne se situe à moins de 2 km du projet, les populations d'insectes présentes dans les sites plus éloignés sont considérées comme déconnectées.

DONNEES COMMUNALES, INPN

426 espèces d'invertébrés sont indiquées par l'INPN sur la commune de Chevannes (données de moins de 10 ans).

Tableau 20: Liste des espèces d'invertébrés selon l'INPN (Données de moins de 10 ans)

Chevannes				
Lépidoptères				
Hydrocampe fausse-éphémère	Réseau	Citron	Nole blanchâtre	Plutella xylostella
Acleris forsskaeana	Eupithécie couronnée	Râtissée	Demi-Deuil	Gamma
Acleris variegana	Crambus rayé commun	Harpella forficella	Mélanthie pie	Azuré de la Bugrane
Collier blanc	Crambus des jardins	Hedya salicella	Boarmie pétrifiée	Noctuelle du Camérisier
Phycide répandue	Petite Epine	Phycide du plantain	Rosette	Hydrille domestique
Noctuelle-Lièvre	Cnephasia genitalana	Larentie lavée	Noctuelle lythargyrée	Halias du Hêtre
Pie	Fadet commun	Hyloicus pinastri	Leucanie souillée	Hémithée du Genêt
Agapeta hamana	Souci	Noctuelle à musée	Leucanie blafarde	Pyrauste de la Menthe
Paon-du-jour	Cosmie pyraline	Boarmie pointillée	Hulotte	Amaryllis
Petite Tortue	Trapèze	Boarmie du Chêne	Casque	Sésie de l'Oseille
Point d'Exclamation	Cossus gâte-bois	Impolie	Hibou	Thécla du Chêne
Noctuelle baignée	Crambus des champs	Truie	Nole ravaudée	Thécla de l'Orme
Boarmie recourbée	Troënière	Acidalie familière	Lithosie complanule	Ennomos illunaire
Angéronie du Prunier	Phalène de la Mancienne	Acidalie roussie	Grande Tortue	Sphinx du Troène
Anthophila fabriciana	Ephyre ponctuée	Acidalie ocreuse	Sylvaine	Phalène du Buplèvre
Monoglyphe	Cydia pomonella	Flambé	Cordon blanc	Batis
Petit Mars changeant	Cydia splendana	Soumise	Etoilée	Hespérie du Chiendent

Tristan	Grand Sphinx de la Vigne	Hémithée éruignée	Pyrle de l'armoise	Hespérie du Dactyl
Carte géographique	Albule	Lithosie ocre	Phalène du Sureau	Hespérie de la Houque
Archips podana	Double Zéro	Fausse-teigne de Zeller	Callunaire	Timandre aimée
Archips xylosteana	Ditula angustiorana	Noctuelle ophiogramme	Machaon	Noctuelle de l'Arroche
Tabac d'Espagne	Sténie pontuée	Piérade du Lotier	Herminie dérivée	Herminie olivâtre
Collier-de-coraïl	Boarmie crépusculaire	Phalène du Fusain	Hydrocampe de la stratiote	Noctuelle en deuil
Gamma	Phalène picotée	Petit Sylvain	Tircis	Vulcain
Noctuelle putride	Asopie flamme	Limnaecia phragmitella	Pyrle du Houblon	Vanesse des Chardons
Phalène du Bouleau	Enolmis acanthella	Lithosie quadrille	Boarmie rhomboïdale	Hameçon, Binaire
Illégitime	Epiblema foenella	Bordure entrecoupée	Porcelaine	C-noir
Noctuelle de l'Osier	Alternée	Disparate	Phalène du Nerprun	Yponomeuta evonymella
Nacré de la Ronce	Doublure jaune	Philobie tachetée	Nonagrie fluide	Herminie plumeuse
Brocatelle d'or	Eudemis profundana	Goutte d'Argent	Phycide du rouvre	Zeiraphera isertana
Hespérie de l'Alcée	Cidarie du Prunier	Moro-Sphinx	Phyllonorycter messaniella	Zygène du Pied-de-Poule
Carcina quercana	Luisante	Bombyx de la Ronce	Piérade du Chou	
Lichénée jaune	Cul-brun	Livrée des arbres	Piérade du Navet	
Crambus des bois	Lacertine	Myrtil	Piérade de la Rave	
Azuré des Nerpruns	Crénelée	Manteau à tête jaune	Phalène linéolée	
Odonates				
Aesche affine	Caloptéryx éclatant	Agrion porte-coupe	Libellule déprimée	Agrion à larges pattes
Aesche bleue	Leste vert	Naïade au corps vert	Libellule fauve	Leste brun
Grande Aesche	Agrion jouvencelle	Agrion élégant	Libellule quadrimaculée	Sympétrum sanguin
Anax empereur	Agrion mignon	Agrion nain	Orthétrum brun	Sympétrum fascié
Anax napolitain	Crocothémis écarlate	Leste sauvage	Orthétrum réticulé	
Orthoptères				
Criquet duettiste	Conocéphale bigarré	Méconème tambourinaire	Decticelle cendrée	Tétrix des vasières
Criquet verte-échine	Grillon bordelais	Grillon des bois	Criquet des pâtures	Tétrix des carrières
Criquet des clairières	Leptophye ponctuée	Grillon d'Italie	Decticelle bariolée	Grande Sauterelle verte
Coléoptères				
Grand abax	Charançon noir à thorax bicolore	Hylis olexai	Staphylin jaune à tête, étuis & anus noirs	Lepture tachetée
Aiguille à bacchantes	Clytre à grandes taches	Clytre influent	Oxythyrea funesta	Lepture de Stendhal
Agonum à liseré	Coccinelle à 7 points	Laccophilus minutus	Paromalus flavicornis	Scopaeus laevigatus
Taupin rongeur	Dytique noir	Lagrie hérissée	Philonthus micans	Scaptia fuscata
Lepture gitane	Alléculé citron	Ver luisant	Philonthus umbratilis	Silphe triste
Amara apricaria	Curculio venosus	Lepture abeille	Silphe banal	Stenolophus teutonius
Hanneton de la Saint-Jean	Diachrome allemand	Cerf-volant	Pogonocherus hispidus	Calleux Cycliste
Géotrupe des bois	Ténébrion des bouleaux	Mordellistena variegata	Prionychus ater	Lepture à poils durs
Staphylin noir à corselet sillonné & bordé	Dasyte ficelle	Mycetochara maura	Pseudoophonus rufipes	Lepture cardinale
Coccinelle à 10 points blancs	Enochrus fuscipennis	Oedémère couleur de miel	Lepture havane	Fausse-casside des champignons
Téléphore rose	Exocentrus adpersus	Nécrophore noir	Dasyte émeraude	Trichie gauloise
Cantharis livida	Gabrieus breviventris	Notiophilus rufipes	Coccinelle à 22 points	Triphyllus bicolor
Carabe perlé	Coccinelle asiatique	Staphylin odorant	Pterostichus ovale	Coccinelle à 16 points

Cerylon ferrugineum	Helochares punctatus	Cycliste maillot-vert	Pterostichus melanarius	
Chlaenius à antennes noires	Hemicoelus fulvicornis	Silphe à corselet rouge	Téléphore fauve	
Chlaenius à liseré	Hydrophile noir picoté	Crucifère des céréales	Rhantus suturalis	
Autres ordres				
Ectobius sylvestris	Nephrotoma cornicina	Mouche du chardon	Nabide-fourmi	Bourdon des champs
Forficule	Nephrotoma flavescens	Urophora stylata	Isside commun	Bourdon terrestre
Petite forficule	Opomyza florum	Volucelle à ventre blanc en devant	Grand Diable	Cynips du rosier
Ctenophora ornata	Otites porcus	Ephemera glaucops	Punaise verte à antennes droites	Cynips du châtaignier
Dioctria linearis	Rhagio lineola	Ephemera lineata	Miridius quadrivirgatus	Halictus scabiosae
Dioctria rufipes	Rhagio tringarius	Adelphocoris seticornis	Notonecte glauque	Isodontia mexicana
Syrphe ceinturé	Sepedon spegea	Cigale à veines blanches	Punaise verte	Guêpe poliste
Ferdinandea cuprea	Sphaerophoria scripta	Arma custos	Peritrechus gracilicornis	Frelon d'Europe
Helophilus pendulus	Tabanus autumnalis	Alydide des genêts	Piezodorus lituratus	Frelon à pattes jaunes
Hemipenthes morio	Tachina fera	Cicadelle verte	Gendarme	Guêpe germanique
Leptogaster cylindrica	Tipula fascipennis	Punaise cuirasse	Stenotus binotatus	Abeille charpentière
Melanostoma mellinum	Tipula helvola	Corée marginée	Tetraneura ulmi	Mante religieuse
Melanostoma scalare	Tipula irrorata	Deraeocoris ruber	Punaise verte bleuâtre	Bittacus hageni
Minettia longipennis	Tipula lateralis	Dyrodere umbraculatus	Anoplius nigerrimus	Mouche scorpion
Myathropa florea	Tipule à bords des ailes bruns	Punaise arlequin	Abeille domestique	Panorpa germanica Linnaeus
Neoitamus cyanurus	Tipula scripta	Heterotoma planicornis	Bourdon des pierres	Hemerobius humulinus
Psocus bipunctatus				
Araignées				
Agélène à labyrinthe	Clubiona brevipes	Hygrolycosa rubrofasciata	Pachygnatha degeeri	Prinerigone vagans
Anyphène à chevrons	Clubiona terrestis	Hypososinga sanguinea	Pardosa hortensis	Thomise Napoléon
Épeire à quatre points	Thomise à trois taches	Leiobunum blackwallii	Pardosa nigriceps	Philodrome oblong
Araneus triguttatus	Érigone noire	Leiobunum rotundum	Pardosa paludicola	Épeire des fenêtres
Épeire frelon	Erigone dentipalpis	Micaria pulicaria	Pardosa proxima	
Aulonie mains-blanches	Evarcha arcuata	Misumène variable	Philodromus aureolus	
Dictyne cachée	Gnathonarium dentatum	Ozyptila praticola	Phytoptus avellanae	
Cheiracanthium erraticum	Heliophanus flavipes	Ozyptila simplex	Pisaure admirable	
Autres invertébrés				
Grande loche	Chirocéphale diaphane	Limnée épaulée	Polydesmus angustus	Stigmatogastre commun
Cloporte commun	Escargot petit-gris	Hélicelle trompette	Porcellio scaber	Cloporte commun
Escargot des jardins	Cryptops de Paris	Petit moine	Planorbine cloisonnée	Loche laiteuse
Escargot des haies				

BASE DE DONNEES EN LIGNE DE FAUNE ILE-DE-FRANCE

La base de données régionale de Faune Ile-de-France a été consultée. 66 espèces ont été recensées sur la commune de Chevannes (données de moins de 10 ans).

Tableau 21: Insectes indiqués dans la base de données de Faune Ile-de-France

Chevannes		
Rhopalocères		
Amaryllis	Hespérie du dactyle	Piérade de la rave
Aurore	Lycaenidae indéterminé	Piérade du chou
Azuré commun	Machaon	Piérade du navet
Azuré des nerpruns	Myrtil	Pieris indéterminé
Belle Dame	Nacré de la ronce	Souci
Carte géographique	Paon du jour	Sylvaine
Citron	Petit Mars changeant	Tabac d'Espagne
Cuivré commun	Petit Sylvain	Tircis
Demi-deuil	Pieridae indéterminé	Tristan
Flambé	Piérade de la moutarde	Vulcain
Hespérie de la houque		
Hétérocères		
Alternée	Chrysocrambus linetella	Hétérocère indéterminé
Angéronie du prunier	Crambus des jardins	Impolie
Batis	Ecaille chinée	Lithosie plombée
Boarmie pointillée	Flamme	Noctuelle à museau
Boarmie rhomboïdale	Gamma	Sphinx du Troène
C-noir	Hameçon	Timandre aimée
Odonates		
Aesche affine	Anax empereur	Orthétrum brun
Aesche grande	Ischnure naine	Portecoupe holoarctique
Agriion jouvencelle	Libellule déprimée	Sympétrum sanguin
Agriion mignon		
Orthoptères		
Pholidoptère cendrée		
Coléoptères		
Hanneton commun	Méloé printanier	
Araignées		
Argiope frelon		
Hyménoptères		
Frelon asiatique		

Les données bibliographiques mentionnent une très bonne diversité sur la commune du projet. Il est cependant nécessaire de garder à l'esprit que ces données bibliographiques sont à l'échelle d'espaces et de communes, et que l'intégralité de cette richesse spécifique ne saurait être retrouvée sur le site d'étude.

III.7.2 – METHODE D'INVENTAIRE

Les insectes ont été inventoriés et recherchés dans chacun des habitats du périmètre d'étude afin d'avoir le cortège le plus complet possible.

LES LEPIDOPTERES

Les adultes de Lépidoptères (papillons dits de jours) ont été recherchés dans tous les types de milieux, identifiés le plus souvent à vue, ou après capture temporaire puis relâchés. Cette recherche active a concerné à la fois les espèces totalement diurnes et quelques espèces nocturnes dérangées par le passage de l'entomologiste. Les chenilles âgées ont également été recherchées et identifiées, lorsque cela était possible avec certitude.

LES ODONATES

Les Odonates (Libellules et demoiselles) ont été recherchés dans tous les types de milieux, aquatiques ou terrestres. En effet, bien que les odonates aient un cycle de vie intimement lié aux eaux courantes ou stagnantes dans lesquelles se déroulent la ponte et le développement des larves (certaines espèces restent plusieurs années sous l'eau à l'état larvaire), les imagos s'éloignent fréquemment des zones humides lors de la phase de maturation sexuelle ou pour la chasse.

LES ORTHOPTERES

Les Orthoptères (criquets, sauterelles, grillons) ont été recherchés et identifiés au travers de l'écoute de leurs chants (stridulation), et/ou à vue, avec ou sans capture temporaire. Le cas échéant, le battage de branches et le fauchage des plantes hautes ont permis de détecter les sauterelles les plus arboricoles. Seuls les adultes ont été pris en compte, les larves étant rarement identifiables. La Mante religieuse (Mantidé) a été recherchée « à vue » ainsi qu'au travers des indices de sa présence (oothèque).

LES COLEOPTERES ET AUTRES ORDRES D'INSECTES

Cet ordre comporte un très grand nombre d'espèces aux mœurs extrêmement variées. Sa prise en compte est donc particulièrement difficile. Pour ces raisons, seuls les coléoptères de forte valeur patrimoniale (espèces protégées ou remarquables) ont été recherchés de façon spécifique, dans leurs habitats de prédilection tels que les bois morts ou les souches et les chênes pour le Lucane cerf-volant. Les espèces plus communes ont été recherchées, sur les fleurs notamment, au cours de l'inventaire des Lépidoptères, des Odonates et des Orthoptères.

Des observations entomologiques ont été réalisées aléatoirement sur l'ensemble du périmètre d'étude afin d'optimiser le nombre d'espèces contactées, la superficie des milieux le permettant.

III.7.3 – RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Quatre espèces d'insectes (2 Rhopalocères et 2 Orthoptères) ont été inventoriées au sein du périmètre d'étude. Parmi ces espèces, une va présenter un enjeu réglementaire fort en raison de son statut d'espèce protégée en région Ile-de-France : il s'agit de l'Ædipode turquoise.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	DHFF	Protection	Liste rouge			CB	Dét. ZNIEFF	SCAP	Enjeux		Rareté régionale	Effectif
				LRE	LRN	LRR				Réglementaire	Patrimonial		
Rhopalocères													
Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>			LC	LC	LC				Nul	Faible	C	12
Paon du jour	<i>Aglais io</i>			LC	LC	LC		X		Nul	Faible	CC	5
Orthoptères													
Œdipode turquoise	<i>Oedipoda caerulea</i>		IDF	LC	NM	LC				Nul	Fort	AC	1
Criquet duettiste	<i>Chortippus brunneus</i>			LC	NM	LC				Nul	Faible	AC	5

DH2 : Directive Habitats faune flore (CEE/92/43), annexe 2 : espèce Natura 2000

PN : Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Art 2 : espèce et habitat protégé

LRN : Liste rouge nationale : La Liste rouge des insectes menacés en France (IUCN-SFO 2016, SARDET 2004 ; IUCN-OPIE 2012)

LRHN : liste rouge régionale des insectes (Odonates, Orthoptères, Rhopalocères et Zygènes) menacés en Ile de France / LC : Préoccupation mineure / NM : Non menacé

Dét. ZNIEFF : espèce déterminante de ZNIEFF en région Ile de France (INPN)

Carte 9: Localisation des insectes protégés sur le périmètre d'étude



III.7.4 – ÉVALUATION DES ENJEUX REGLEMENTAIRES ET PATRIMONIAUX DES INSECTES

ENJEUX REGLEMENTAIRES

Une espèce d'insecte protégée a été inventoriée : l'Œdipode turquoise. Cette espèce dispose d'un **enjeu réglementaire fort**. Etant donné la période de réalisation de la prospection, assez peu d'espèces ont été inventoriées, cependant au vu des espèces inventoriées, **l'enjeu réglementaire pour les espèces est globalement fort**.

ENJEUX PATRIMONIAUX

Les espèces inventoriées ne présentent pas d'enjeux patrimoniaux particuliers, **l'enjeu patrimonial pour les espèces est globalement faible**.

IV. ENJEUX ECOLOGIQUES POTENTIELS

À partir des données relatives aux espaces remarquables, des données bibliographiques relatives aux espèces et de la photo-interprétation aérienne, il est ainsi possible de proposer une première hiérarchisation des enjeux écologiques présents sur la zone d'étude et par-là même de faire ressortir les espaces possédant une contrainte. Bien entendu, cette première approche ne se base que sur des données bibliographiques et une estimation à dire d'expert et devra être complétée par des inventaires plus poussés.

D'une façon générale, plus un habitat possède une forte sensibilité écologique plus ce dernier représentera une contrainte écologique importante. Sur ce principe, la sensibilité de l'ensemble des unités écologiques se traduit par des degrés de difficulté relatifs à leur modification et leur construction. Ces distinctions se justifient selon les critères suivants :

Une zone de très forts enjeux écologiques potentiels ■ se justifie par la présence potentielle :

- d'un habitat à enjeu très fort (habitat d'intérêt communautaire prioritaire et en bon état de conservation) ;
- et/ou d'un habitat abritant une ou plusieurs espèces végétales à très fort enjeux ;
- et/ou d'un habitat abritant une ou plusieurs espèces de la faune vertébrée à très fort enjeux ;
- et/ou d'un habitat abritant une ou plusieurs espèces de la faune invertébrée à très fort enjeux ;
- Pour le SRCE :
 - o d'un réservoir de biodiversité ;
 - o et d'un corridor écologique ;

Sur le périmètre du projet, aucun secteur à enjeu très fort n'a été identifié.

Une zone de forts enjeux écologiques potentiels ■ se justifie par la présence potentielle :

- d'un habitat à enjeu fort (habitat d'intérêt communautaire non prioritaire ou habitat prioritaire en état moyen de conservation) ;
- et/ou d'un habitat abritant une ou plusieurs espèces végétales à fort enjeux ;
- et/ou d'un habitat abritant une ou plusieurs espèces de la faune vertébrée à fort enjeux ;
- et/ou d'un habitat abritant une ou plusieurs espèces de la faune invertébrée à fort enjeux ;
- Pour le SRCE :
 - o d'un réservoir de biodiversité ;
 - o ou d'un corridor écologique ;
- Pour les potentialités écologiques des espaces naturels :
 - o d'une zone à potentialité écologique élevée.

Sur le périmètre du projet, les zones de végétation rudérales pouvant accueillir l'Oedipode turquoise sont à enjeu fort.

Une zone d'enjeux écologiques moyens ■ se justifie par la présence :

- animales à enjeu écologique moyen et/ou par la présence d'un biocorridor majeur
- Pour les potentialités écologiques des espaces naturels :
 - o d'une zone à potentialité écologique moyenne

Sur le périmètre du projet, les zones de bâti exposées pouvant servir d'habitat au Léopard des murailles ainsi que les bâtiments en eux-mêmes de par leur potentielle capacité d'accueil des chiroptères constituent des zones à enjeu écologique moyen.

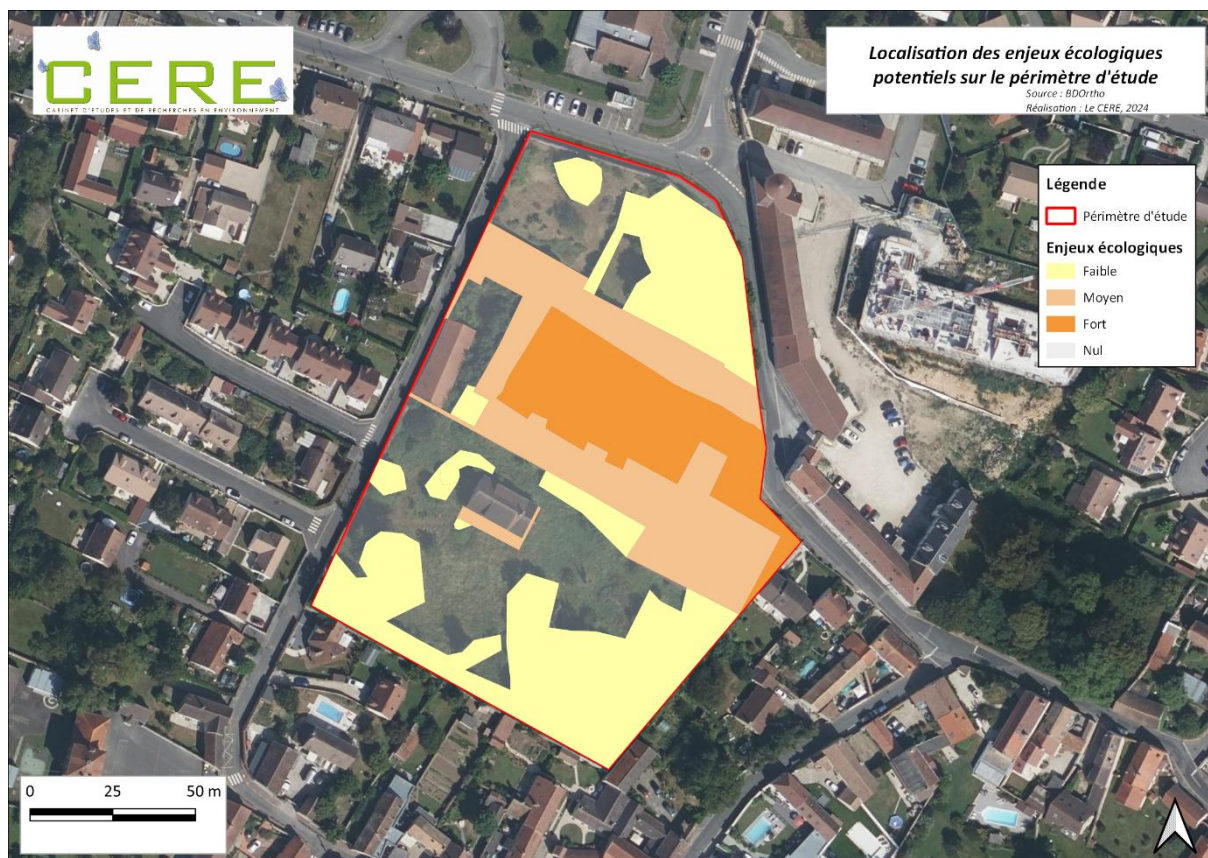
Une zone d'enjeux écologiques nuls à faibles ■ se justifie par la présence :

- de milieux présentant une richesse spécifique très moyenne et dont les habitats ne présentent pas de corridors écologiques constatés dans l'étude. Elle se justifie aussi sur des milieux ne présentant pas de richesse écologique particulière (diversité spécifique faible et absence d'espèce remarquable) et dont la destruction n'engendre pas d'impact de grande importance sur la flore, la faune et leurs habitats.
- Pour les potentialités écologiques des espaces naturels :

- d'une zone à potentialité écologique faible

Les zones de bosquets et les arbres présentent un enjeu écologique faible en raison de la présence d'espèces communes de l'avifaune mais tout de même protégées au niveau national. Les potentialités d'accueil de ces milieux restent limitées.

Carte 10 : Hiérarchisation des enjeux écologiques potentiels sur le périmètre d'étude



CONCLUSION

Précisons que le diagnostic réalisé ici se base sur une visite de terrain ainsi que sur des données bibliographiques, une estimation des potentialités d'accueil des espèces au regard des habitats identifiés sur la zone d'étude. Ceci permet d'aboutir à une première hiérarchisation des enjeux écologiques potentiels sur la zone d'étude.

L'étude de la bibliographie a permis d'évaluer les potentialités écologiques des espaces à proximité du périmètre d'étude et de définir le potentiel écologique du site d'étude. Couplée à cette analyse, la visite de terrain a permis d'aboutir à une première hiérarchisation des enjeux écologiques potentiels sur la zone d'étude.

Il en ressort que le périmètre d'étude, bien que présentant une faible diversité d'habitats et ceux-ci possédant de faibles capacités d'accueil de la faune, voit la présence de plusieurs espèces à enjeux réglementaires en raison de leur statut de protection. Les principaux enjeux découlent de la présence de l'Œdipode turquoise dans la zone de végétation rudérale dans la cour de la ferme et du Léopard des murailles présent au niveau des bâtiments exposés au soleil. De plus les bâtiments de la ferme présentent des caractéristiques favorables à la présence de gîtes à chiroptères et ceux-ci n'ayant pu être prospectés de façon complète, la présence de chiroptères n'est pas à écarter.

Étant donné les enjeux retrouvés sur le site d'étude et les potentialités en espèces protégées, la poursuite du projet serait hautement susceptible d'impacter des habitats utilisés par de multiples espèces protégées et de requérir le dépôt d'une Demande de Dérogation Espèce Protégée (DDEP). Dans ces conditions la poursuite du projet est considérée comme risquée.

ANNEXES

ANNEXE 1 : RELEVÉ DE LA FAUNE

OISEAUX MIGRATION POSTNUPTIALE

Relevés du 04/10/2024 :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Listes Rouge	Dét. ZNIEFF	Enjeux		Total		Points	
		France	Europe	Nationale Migrateur		Réglementaire	Patrimoniaux (migr)	Effectifs	Comp	Ferme	Maison
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	X				Faible	Faible	/	Pelotes de rejection	2 zones	
Mésange charbonnières	<i>Parus major</i>	X				Faible	Faible	5	P	2	3
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>					Nul	Faible	100+	P		100+
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	X				Faible	Faible	3	P		3
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>					Nul	Faible	4	P	4	

Statuts liste rouge : LC : préoccupation mineure, NT : quasi-menacé, VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction, DD : données insuffisantes.

Comp : Comportement

Comportement : p : posé, g : gagnage, v : vol

PN : Protection nationale : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire nation

REPTILES

Relevés du 04/10/2024 :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Listes Rouge		Dét. ZNIEFF	Enjeux		Total		Points	
		France	Europe	Nationale	Régionale		Réglementaire	Patrimoniaux	Effectifs	Comp	Ferme	Maison
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	X	DH4	LC	LC		Moyen	Faible	14	Vu	3	11

INSECTES

Relevés du 04/10/2024 :

Ordre	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Protection		Listes Rouge			Dét. ZNIEFF	Enjeux		Total	Points	
			France	Europe	Européenne	Nationale	Régionale		Réglementaire	Patrimoniaux	Effectifs	Ferme	Maison
Orthoptères	Œdipode turquoise	<i>Oedipode caerulescens</i>	IDF		LC	NM	LC		Fort	Faible	1	1	
Orthoptères	Criquet duettiste	<i>Chortippus bruneus</i>			LC	NM	LC		Faible	Faible	5	5	
Rhopalocères	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>			LC	LC	LC		Faible	Faible	12	12	
Rhopalocères	Paon du jour	<i>Aglais io</i>			LC	LC	LC		Faible	Faible	5	4	1